



# Commune de Mittlach

---

*Bulletin municipal*  
2020

# Sommaire

Le mot du Maire .....	P 3
Les finances communales .....	P 4 à 6
L'urbanisme .....	P 7
Les élections municipales .....	P 8 et 9
Les travaux communaux .....	P 10 à 12
La vie communale .....	P 13 à 19
Actualités de nos écoles .....	P 20 à 22
La page des jeunes .....	P 23 à 25
Echo des paysages sonores .....	P 26 à 28
Oser dire .....	P 29
La ferme du Rothenbach .....	P 30 et 31
La cohabitation à Mittlach en 1918 .....	P 32 à 47
Etat-Civil .....	P 48 et 49
Enigme .....	P 50
Communications diverses .....	P 51 à 53
Photos insolites .....	P 54
Les grands anniversaires 2021 .....	P 55

# *Le mot du Maire*

*Chers Concitoyennes, Chers Concitoyens,*

*Nous nous trouvons à la fin d'une année très particulière, marquée par la Covid-19 et le confinement qui en résulte.*

*De très nombreuses activités et manifestations ont été annulées en raison de la crise sanitaire.*

*Au niveau de notre commune nous avons pu réaliser, grâce à un effort financier important, des travaux de point à temps conséquents (gravillonnage) sur notre réseau routier.*

*Cependant l'essentiel de notre effort a porté sur les travaux d'élagage dans le secteur du Haut-Mittlach. Je tiens à remercier ici tout particulièrement notre Adjoint au Maire Yves Deybach, qui grâce à ses relations dans le monde forestier a pu trouver une entreprise acceptant de réaliser ces travaux. Notre garde forestière Nathalie Strauch a également contribué fortement à la réussite de cette opération.*

*Merci également aux services d'Enedis pour leurs aide et soutien. Espérons que nous aurons moins de chutes d'arbres sur la ligne électrique dans les prochains temps, et de ce fait, moins de coupures de courant.*

*Je tiens également à remercier Jim Petit pour l'activité artistique qu'il exerce dans notre commune, et pour le rayonnement culturel dont bénéficie Mittlach au sein de notre région.*

*Au niveau associatif, nous avons presque vécu une année morte. Espérons que l'année 2021 se déroulera dans de meilleures conditions.*

*Merci à celles et ceux qui ont participé à la rédaction de ce bulletin, notamment notre historien Rémy Jaeglé et notre secrétaire de mairie Valérie Jaeglé.*

*Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2021.*

*Votre maire,*

*Bernard ZINGLÉ*

# Les finances communales

## Budget Primitif Service Général 2020

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### Dépenses = 482 262 €

Charges à caractère général .....	244 500 €
Charges de personnel et frais assimilés .....	116 600 €
Autres charges de gestion courante .....	72 191 €
Charges financières (intérêts des emprunts) .....	2 300 €
Charges exceptionnelles .....	5 200 €
Dotations aux amortissements .....	2 794 €
Virement à la section d'investissement .....	38 677 €

#### Recettes = 482 262 €

Produits des services du domaine .....	111 600 €
(produits de la forêt, de la chasse, occupation du domaine public)	
Impôts et taxes (impôts locaux, taxe sur l'électricité, autres taxes) .....	121 800 €
Dotations, subventions et participations .....	138 400 €
(aides de l'Etat, du Département et d'autres organismes)	
Autres recettes .....	28 860 €
(concessions de source, de terrain, revenus des immeubles, produits exceptionnels)	
Produits exceptionnels .....	2 000 €
Amortissement des subventions .....	744 €
Excédent de fonctionnement reporté .....	78 858 €

### SECTION D'INVESTISSEMENT

#### Dépenses = 55 522 €

Elaboration document d'urbanisme .....	5 000 €
Bâtiments publics .....	23 000 €
Installations de voirie .....	2 000 €
Matériels et outillage .....	3 000 €
Autres immobilisations .....	1 000 €
Remboursement d'emprunts .....	16 000 €
Dépôts et cautionnements reçus.....	600 €
Amortissement des subventions .....	744 €
Restes à réaliser (crédits votés sur 2019 et reportés sur 2020) .....	4 178 €

#### Recettes = 55 522 €

Fonds de Compensation pour la TVA .....	900 €
Taxe d'aménagement .....	7 000 €
Dépôts et cautionnements reçus .....	600 €
Virement de la section de fonctionnement .....	38 677 €
Amortissements des immobilisations .....	2 794 €
Excédent d'investissement reporté .....	5 551 €

## Budget Primitif Service Eau et Assainissement 2020

### SECTION D'EXPLOITATION

#### Dépenses = 75 200 €

Charges à caractère général .....	7 775 €
Charges de personnel et frais assimilés .....	2 500 €
Atténuations de produits .....	9 000 €
Autres charges de gestion courante .....	13 100 €
Charges financières (intérêts des emprunts) .....	1 600 €
Dotations aux amortissements .....	41 000 €
Déficit de fonctionnement reporté .....	225 €

**Recettes = 75 200 €**

Vente de l'eau .....	30 000 €
Redevance pollution domestique.....	5 000 €
Travaux .....	4 300 €
Redevance assainissement collectif .....	3 900 €
Redevance modernisation réseau .....	2 300 €
Locations de compteurs .....	1 400 €
Autres prestations de services .....	100 €
Subventions exceptionnelles du budget général .....	5 000 €
Quote-part des subventions d'investissement .....	23 200 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT****Dépenses = 62 622 €**

Matériel d'exploitation (achat de compteurs d'eau) .....	2 000 €
Autres matériels.....	15 322 €
Remboursement d'emprunts .....	7 100 €
Subventions d'investissement transférées au compte de résultat .....	23 200 €
Restes à réaliser (crédits votés sur 2019 et reportés sur 2020) .....	15 000 €

**Recettes = 62 622 €**

Fonds de Compensation pour la TVA .....	2 700 €
Amortissements des immobilisations .....	41 000 €
Excédent d'investissement reporté .....	18 922 €

**Budget Primitif Camping Municipal 2020****SECTION D'EXPLOITATION****Dépenses = 62 600 €**

Charges à caractère général .....	22 590 €
Charges de personnel et frais assimilés .....	22 901 €
Autres charges de gestion courante .....	1 500 €
Charges financières .....	350 €
Dotations aux amortissements .....	15 259 €

**Recettes = 62 600 €**

Redevances du camping .....	37 378 €
Taxe de séjour .....	1 500 €
Produits exceptionnels .....	5 000 €
Quote-part des subventions d'investissement .....	5 278 €
Excédent d'exploitation reporté .....	13 444 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT****Dépenses = 33 787 €**

Installations générales .....	5 000 €
Travaux bloc sanitaire .....	10 000 €
Matériel divers .....	1 177 €
Autres immobilisations.....	2 000 €
Remboursement d'emprunt .....	3 910 €
Subventions d'investissement transférées au compte de résultat .....	5 278 €
Restes à réaliser (crédits votés sur 2019 et reportés sur 2020) .....	6 422 €

**Recettes = 33 787 €**

Amortissements des immobilisations .....	15 259 €
Excédent d'investissement reporté .....	18 528 €

# Les finances communales

## Impôts locaux 2020

COMMUNE	Taux Taxe d'habitation %	Taux Foncier Bâti %	Taux Foncier non bâti %
BREITENBACH	10.04	8.93	60.73
ESCHBACH	9.65	12.55	80.81
GRIESBACH	8.12	8.51	37.51
GUNSBACH	11.21	11.60	83.53
HOHROD	9.86	12.18	54.88
LUTTENBACH	6.38	8.34	50.23
METZERAL	6.56	7.58	48.02
<b>MITTLACH</b>	<b>6.82</b>	<b>9.85</b>	<b>83.67</b>
MUHLBACH	9.05	9.82	85.71
MUNSTER	13.35	13.73	85.27
SONDERNACH	6.50	6.63	31.37
SOULTZBACH	8.00	11.28	79.39
SOULTZEREN	7.11	8.48	34.98
STOSSWIHR	5.65	8.27	65.60
WASSERBOURG	9.86	10.60	89.25
WIHR-AU-VAL	6.44	7.31	42.86

Le produit fiscal attendu pour 2020 des 3 taxes directes locales s'élève à 88 803 €.

## Prix de l'eau 2020

COMMUNE	Part Communale	Redevance Pollution Domestique	Modern Réseau Eau Collec	Redevance Assainissement Collectif	TVA	Taxe Prélev.	TOTAL Collectif	Pour Mémoire 2019
BREITENBACH	3.03500	0.35000					3.38	3.38
ESCHBACH	3.26000	0.35000					3.61	3.61
GRIESBACH	1.98000	0.35000	0.23300	0.8600	0.128	0.11	3.66	3.66
GUNSBACH	1.87600	0.35000	0.23300	0.9500	0.24		3.65	3.55
HOHROD	1.90000	0.35000	0.23300	0.7200			3.20	3.20
LUTTENBACH	1.50400	0.35000	0.23300	1.2110		0.052	3.35	3.30
METZERAL	1.93000	0.35000	0.23300	0.6300		0.057	3.20	2.70
<b>MITTLACH</b>	<b>2.03200</b>	<b>0.35000</b>	<b>0.23300</b>	<b>0.6050</b>			<b>3.22</b>	<b>3.02</b>
MUHLBACH	2.73000	0.35000	0.23300	0.4000			3.71	3.71
MUNSTER	1.38000	0.35000	0.23300	1.3000	0.2480		3.51	3.51
SONDERNACH	2.55000	0.35000	0.23300	0.4170			3.55	3.55
SOULTZBACH	1.90200	0.35000	0.23300	0.8150			3.30	3.30
SOULTZEREN	1.83700	0.35000	0.23300	0.5920			3.01	3.01
STOSSWIHR	1.40000	0.35000	0.23300	0.8800			2.86	2.86
WASSERBOURG	2.00000	0.35000					2.35	2.25
WIHR-AU-VAL	1.50000	0.35000	0.23300	1.5000			3.58	3.41

Les données sont exprimées en euros par mètre cube - le prix de la location du compteur n'est pas reproduit

\* TVA sur assiette

# L'urbanisme

## L'instruction des dossiers d'urbanisme

En matière d'urbanisme, la commune de Mittlach est régie par le règlement national d'urbanisme (RNU), qui s'applique sur l'ensemble du territoire. L'accord de l'Etat est nécessaire pour toute autorisation de construire, d'aménager ou de démolir.

En outre, notre commune est située dans sa totalité dans le site inscrit du massif « Schlucht-Hohneck » ; les dossiers d'urbanisme sont ainsi soumis à l'avis favorable de l'architecte des Bâtiments de France, à l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Haut-Rhin.

Elle est également classée en zone montagne, ce sont donc les dispositions d'urbanisme de la loi montagne qui s'appliquent.

L'instruction des autorisations d'urbanisme est assurée par les services de la Communauté d'Agglomération de Colmar (CAC), qui assure cette mission pour les

- Permis de construire
- Permis de démolir
- Permis d'aménager
- Déclarations préalables avec création de surface de plancher et/ou de surface taxable et les déclarations préalables portant sur une division de terrain

Lors de la délivrance d'une autorisation d'urbanisme, les taxes suivantes sont exigées, dès lors qu'il y a création d'une surface taxable :

- Taxe d'Aménagement (TA) Communale = 3 %
- Taxe d'Aménagement (TA) Départementale = 1,90 %

Certaines autorisations d'urbanisme entrent dans le champ d'application de la

- Redevance d'Archéologie Préventive = 0,40 %

## Autorisations d'urbanisme accordées dans notre commune pour l'année 2020

### Permis de construire

- **L'EARL du ROTHENBACH**, représentée par Mr CAMPELLO Florent, pour la construction d'un bâtiment agricole servant au stockage de fourrage, lieu-dit Hinter Erbersch, section 3, parcelle 128
- **M. MAURER David Mathieu**, pour la construction d'une maison individuelle, rue Principale, section 5, parcelles 26 et 27
- **M. REBERT Hubert**, pour l'extension d'un chalet existant, au 18 rue du Haut-Mittlach, section 1, parcelles 10, 169 et 209
- **M. BARTH Frédéric**, pour la construction d'un garage accolé à un immeuble existant, au 4 rue Erbersch, section 4, parcelles 51 et 52

### Déclaration préalable de travaux

- **M. MARTINEAU Jean-Pierre**, pour l'ajout d'une véranda à un immeuble existant, au 69 rue du Haut-Mittlach, section 6, parcelle 425
- **Société GREEN SOLUTION ENERGIE**, pour le compte de Mr BAUDOUIN Roland, pour l'installation de 16 panneaux photovoltaïque sur un immeuble existant au 9 rue du Haut-Mittlach, section 1, parcelle 71

# *Les élections municipales*

Les élections municipales 2020 resteront sans doute dans les annales à Mittlach, car ce ne sont pas moins de 3 listes et 33 candidats qui étaient sur la ligne de départ, avec seulement 11 sièges à pourvoir.

A l'issue du premier tour qui s'est tenu le 15 mars, et qui a connu une participation record de 77,77 % des électeurs inscrits, aucun candidat n'avait obtenu la majorité absolue des suffrages.

Le second tour, programmé initialement le 22 mars, était reporté au 28 juin en raison de la crise sanitaire. Les électeurs de Mittlach étaient encore très nombreux aux urnes, avec une participation de l'ordre de 73,57 %.

Au terme de cette journée, la liste du maire sortant Bernard ZINGLÉ a obtenu 7 sièges, et celle de l'ancien adjoint Dominique NEFF a remporté 4 sièges.

Lors de la réunion d'installation du Conseil Municipal le 3 juillet, Bernard ZINGLÉ a été réélu à la fonction de Maire de notre commune, et Marie-Agnès SPENLÉ, Olivier JAEGLE et Yves DEYBACH ont été élus aux postes d'Adjoints.

## *Les attributions de la nouvelle équipe :*

### **ZINGLÉ Bernard, Maire**

***Budget communal, Finances, Urbanisme, Police, Personnel Communal***

**Président** de la commission **Finances-Domaine-Impôts-Budgets** et de la commission **d'Appel d'Offres**

**Membre** de la commission Sociale et Culturelle, de la commission Travaux et de la commission Communication

**Délégué** au Conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de Munster, au Syndicat intercommunal de l'AEP - Haute Vallée de la Fecht, au Syndicat Mixte de la Fecht Amont, au Syndicat Mixte des Gardes Champêtres Intercommunaux du Haut-Rhin, au Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Rhin, au Syndicat Mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale Colmar-Rhin-Vosges, au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges et à l'Association Péricolaires et Loisirs Vallée de Munster

### **SPENLÉ Marie-Agnès, 1ère adjointe**

***Chargée des affaires sociales, culturelles et scolaires***

**Présidente** de la commission **Sociale et Culturelle**

**Rapporteur** de la commission Finances-Domaine-Impôts-Budgets, de la commission Communication et de la commission Intergénérationnelle

**Membre** de la commission Travaux

**Déléguée** au Conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de Munster, au Syndicat Mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale Colmar-Rhin-Vosges, et à l'Association Péricolaires et Loisirs Vallée de Munster



### **JAEGLÉ Olivier, 2ème Adjoint**

*Chargé de la voirie communale et rurale, des bâtiments communaux, du camping municipal et du réseau d'eau*

**Président** de la commission **Travaux**

**Membre** de la commission Finances-Domaine-Impôts-Budgets et de la commission d'Appel d'Offres

**Délégué** au Syndicat des Communes Forestières de la Vallée de Munster, à la Fédération Nationale des Communes Forestières et au Syndicat Mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale Colmar-Rhin-Vosges

### **DEYBACH Yves, 3ème Adjoint**

*Chargé des affaires foncières, forestières et de la chasse*

**Président** de la commission **Forêt-Agriculture-Environnement**

**Membre** de la commission Finances-Domaine-Impôts-Budgets et de la commission Travaux

**Délégué** au Syndicat des Communes Forestières de la Vallée de Munster, à la Fédération Nationale des Communes Forestières, au Syndicat Intercommunal de l'A.E.P. – Haute Vallée de la Fecht, au Syndicat Mixte pour le Schéma de Cohérence Territoriale Colmar-Rhin-Vosges et au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges

### **JAEGLÉ Francis, Conseiller Municipal**

**Membre** de la commission Finances-Domaine-Impôts-Budgets, de la commission Sociale et Culturelle, de la commission Travaux et de la commission d'Appel d'Offres

### **SCHÖNHAMMER René, Conseiller Municipal**

**Président** de la commission **Communication** et de la commission **Intergénérationnelle**

**Membre** de la commission Finances-Domaine-Impôts-Budgets et de la commission Travaux

### **HUEBER Bernard, Conseiller Municipal**

**Rapporteur** de la commission Forêt-Agriculture-Environnement et de la commission Travaux

**Membre** de la commission Finances-Domaine-Impôts-Budgets et de la commission d'Appel d'Offres

**Délégué** au Syndicat Mixte de la Fecht Amont et au Syndicat Mixte des Gardes Champêtres Intercommunaux du Haut-Rhin

Conseiller municipal "Correspondant Défense"

### **ROTHENFLUG Katia, Conseillère Municipale**

**Rapporteur** de la commission Sociale et Culturelle

**Membre** de la commission Finances-Domaine-Impôts-Budgets

**Déléguée** à l'Association Périscolaires et Loisirs Vallée de Munster

### **NEFF Dominique, Conseiller Municipal**

**Membre** de la commission Finances-Domaine-Impôts-Budgets et de la commission d'Appel d'Offres

### **SCHUTZ Jean-Bernard, Conseiller Municipal**

**Membre** de la commission Finances-Domaine-Impôts-Budgets, de la commission Sociale et Culturelle, de la commission Forêt-Agriculture-Environnement, de la commission Travaux, de la commission Intergénérationnelle et de la commission d'Appel d'Offres

**Délégué** au Syndicat intercommunal de l'AEP - Haute Vallée de la Fecht

### **JEANMAIRE Claudine, Conseillère Municipale**

**Membre** de la commission Finances-Domaine-Impôts-Budgets, de la commission Intergénérationnelle et de la commission d'Appel d'Offres

# Travaux communaux

## Travaux de Point à temps

Cette année, la commune a fait réaliser des travaux de point à temps, en faisant appel à l'entreprise MATROL.

Une équipe composée de 3 ouvriers de l'entreprise, aidée de notre agent communal Emmanuel Neff, a ainsi remis en état la rue du Haut-Mittlach, le chemin des Noisetiers, le chemin du Langenwasen, le chemin du Camping et le chemin du Schnepfenried.

Dans le cadre de ces travaux, 10 900 litres de bitume et 72 m<sup>3</sup> de gravier ont été nécessaires pour colmater et consolider les rues du village.

Le montant total de la réfection des voiries s'est chiffré à 26 274 €, répartis comme suit :

- la rue du Haut-Mittlach, le chemin des Noisetiers et le chemin du Langenwasen = 14 742 €
- le chemin du Camping = 7 377,60 €
- le chemin du Schnepfenried = 4 154,40 €

Le chemin du Camping fait l'objet d'une convention d'entretien entre la ville de Munster, les communes de Mittlach, Metzeral et Muhlbach, ainsi que l'Office National des Forêts, étant donné qu'il dessert les différentes propriétés forestières situées en fond de vallée de Mittlach.

Les frais d'entretien sont partagés selon le mode de répartition suivant :

- Ville de Munster = 31,5 %
- Commune de Mittlach = 25 %
- Office National des Forêts = 19 %
- Commune de Metzeral = 13 %
- Commune de Muhlbach = 11,5 %

La participation financière versée par les différents signataires pour la réfection du chemin du Camping en 2020 se chiffre à 5 531 €.

**Les ouvriers de l'entreprise Matrol, accompagnés de notre agent communal, qui a fait office de chauffeur**



## Travaux d'élagage le long de la ligne électrique

Les travaux d'élagage à l'entrée du Haut-Mittlach sont sur le point de se terminer.

Après un démarrage difficile (l'entreprise retenue au départ s'est désistée au dernier moment), la coupe de bois s'est déroulée à un bon rythme, malgré les précautions importantes à prendre le long d'une ligne de 20 000 volts. Il faut dire que la météo a été de la partie.

C'est l'entreprise LEJEUNE de Labaroche qui a été retenue pour cette coupe, car en réalité il s'agit d'une coupe de bois et non d'un simple élagage.

L'entreprise se rémunère sur le bois qu'elle revend ; le coût pour la commune est nul, alors qu'un premier devis s'établissait à 33 000 €.

Nous envisageons une coupe complémentaire l'année prochaine dans la deuxième partie du Haut-Mittlach. Comme nous l'avons déjà signalé, de nombreuses parcelles de terrain relèvent de la propriété privée. Il incombe aux propriétaires de se faire connaître auprès des services de la Mairie, afin de trouver une solution commune pour l'abattage des arbres concernés.



## Travaux divers

Les travaux courants d'entretien de la commune sont nombreux et variés. Ils sont assurés tout au long de l'année par notre employé communal Emmanuel Neff.

En 2020, il a été aidé dans ses diverses tâches par Christian Bossert, de juillet à octobre, et de fin novembre à fin décembre.

Voici quelques travaux et ouvrages réalisés durant l'année écoulée :

### Elagage chemin des Truites

Des travaux d'élagage ont été réalisés chemin des Truites, car il a fallu dégager un poteau téléphonique dont les câbles étaient enchevêtrés dans les branchages.

### Garde-corps chemin du Langenwasen

Afin d'assurer la sécurité des usagers du chemin du Langenwasen, notre ouvrier s'est attelé à la fabrication d'un garde-corps en bois, et a procédé à son installation sur le pont menant au camping municipal (photo 1)



### Fauchage

Les travaux de fauchage des accotements sont réalisés en propre régie, le tracteur communal étant équipé d'un bras de fauchage (photo 2)



### Plantation de nouvelles haies au camping

Les emplacements de notre terrain de camping sont délimités par des haies, dont certaines ont près de 40 ans d'âge. Les plus abîmées ont été remplacées par des nouvelles plantations (photo 3)



### Jeux au camping

Les jeux installés au camping ont bénéficié d'un rafraîchissement, avec le remplacement de quelques pièces défectueuses et la mise en peinture des diverses structures (photo 4)



### Bacs à fleurs

2 nouveaux bacs à fleurs en bois ont été fabriqués et installés dans l'espace public.

# La vie communale

Nous consacrons habituellement une rubrique aux différentes manifestations qui se sont déroulées dans le village, intitulée « *Que s'est-il passé dans notre commune ?* »

Malheureusement, le coronavirus a rendu cette année 2020 vierge de toutes actualités citoyennes ou festives.

Il nous a paru intéressant de lister les évènements annulés en raison de cette crise sanitaire, car ils sont nombreux à Mittlach :

- L'opération Haut-Rhin Propre
- La remise des prix du concours des maisons fleuries 2019
- Le bal pour l'élection de la reine des jonquilles
- La fête des jonquilles (qui a lieu tous les 2 ans, et qui était programmée cette année)
- Le Wandelfescht
- Le concours de pêche
- La Bari Kilbe à la ferme du Kolben
- La fête du camping
- La marche gourmande
- L'illumination de la crèche de Noël
- La fête de Noël de la commune

## Fête de Noël

Nous informons nos aînés que le traditionnel repas de la fête de Noël, servi aux personnes âgées de 70 ans et plus, est remplacé par un panier garni, qui sera distribué par les conseillers municipaux.



## Grands anniversaires

Il était de tradition dans notre commune de rendre visite aux personnes âgées de 80 ans et plus, tous les ans, à la date anniversaire, en leur remettant un panier garni.

Suite au souhait d'une grande majorité des personnes concernées d'espacer ces visites, le Conseil Municipal a décidé d'honorer les récipiendaires tous les 5 ans, à partir de 80 ans.

# La vie communale

## Les événements qui ont pu être maintenus

### Mardi 18 août, passage du jury des maisons fleuries

Le jury 2020 était composé du Président Patrick Dordain, de l'adjointe au maire Marie-Agnès Spenlé, ainsi que de Marina Fontes et François Jaeglé.

Ils ont démarré leur tournée à 9h00, équipés de l'indispensable carnet de notation et d'un appareil photo. Ils ont ainsi sillonné l'ensemble des rues du village, notant et photographiant les efforts de fleurissement des habitants, avant de se rendre sur les hauteurs du Schnepfenried.

Rejoint par le Maire, le groupe a ensuite partagé un bon repas à la ferme-auberge du Schnepfenried, offert par le patron Yves Deybach.



### Séances de Qi Gong en plein air

Comme toutes les autres activités, les séances de Qi Gong ont été fortement perturbées cette année.

Les adeptes de cette discipline ont cependant pu participer à quelques séances, et notamment celles organisées en plein air, dans le square de la commune, sous la houlette de l'animatrice Evelyne Ernst.



## 11 Novembre 2020, Cérémonie de commémoration de l'Armistice

Le confinement a bousculé la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

La cérémonie du dépôt de gerbe au cimetière militaire du chêne Millet puis au Monument aux Morts à la Grotte de Lourdes, s'est déroulée dans un format restreint : seuls les élus étaient autorisés à y participer, sans public, et sans nos anciens combattants, qu'il convenait de protéger.



Au cimetière militaire du chêne Millet, en présence des élus de Metzeral...



...et à la Grotte de Lourdes à Mittlach

## Samedi 28 novembre, préparation des décorations de Noël par nos élus

Si la petite veillée autour de l'illumination de la crèche de Noël n'a pu se faire en cette veille de l'Avent, nos élus se sont toutefois attelés à la décoration des bâtiments communaux.

Et la crèche, installée par nos ouvriers communaux devant l'église, a retrouvé ses santons avant d'être mise en lumière.



# La vie communale

## La saison au camping municipal

Notre camping municipal n'a pas échappé à la crise sanitaire, et l'accueil des campeurs n'a pu se faire qu'à compter du 1er juillet 2020. Nous n'avions aucune visibilité sur cette saison tout à fait particulière, mais il s'avère que la fréquentation a été supérieure à nos attentes, compte tenu du contexte.

Si les estivants hollandais - qui constituent une grande partie de notre clientèle - n'étaient pas au rendez-vous au mois de juillet, ils étaient cependant présents au mois d'août, tandis que les allemands et les belges étaient assez bien représentés tout au long de la saison. Par contre, nous avons enregistré une plus grande clientèle française, voire même du département.

Et la sécurité due à la situation environnementale de notre camping a sûrement joué un rôle dans cette belle fréquentation.

La saison a également été marquée par les réservations d'ultra-dernière minute, bien plus encore que les années précédentes, comportement dû à l'incertitude liée à l'évolution sanitaire et aux annonces progressives et tardives sur les possibilités de voyages des français pour l'été.

Par ailleurs, les durées de séjours étaient souvent beaucoup plus courtes que les années précédentes.



Notre gérant Maxime Jaeglé a également constaté la présence de touristes français différents des autres années, notamment des français partant traditionnellement à l'étranger à la même période, ou encore une clientèle désireuse de découvrir un type de destinations différent.

Dans l'ensemble, les campeurs ont été très respectueux des règles sanitaires mises en place, ce qui a permis à tous de passer un agréable séjour.

Un grand Merci à celles et ceux qui se sont investis pour cette saison 2020 très éprouvante :

le gérant Maxime Jaeglé, qui a su parfaitement s'adapter à la situation, sans co-gérant(e), ainsi que le personnel affecté au nettoyage du bloc sanitaire, composé d'Ophélie Lamberger, de Jordan Lamberger et de Patricia Friederich, cette dernière ayant également géré le petit magasin. Leur bel investissement aura permis l'ouverture de notre camping dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Merci également à notre ouvrier communal Emmanuel Neff, secondé par Christian Bossert, qui ont assuré l'entretien du camping tout au long de la saison.



# La vie communale

## La saison au musée de l'ambulance alpine

La sixième saison du musée de l'ambulance alpine a été fortement affectée par la crise sanitaire, comme l'ensemble du monde culturel.

Le musée a été ouvert au public du mois de juillet au mois d'octobre et la baisse de fréquentation est de 70 % par rapport à l'année dernière.

Les visites de groupes, qui représentent 45% des entrées, n'ont malheureusement pu être maintenues.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont soutenu l'association des Amis du Musée durant cette année de pandémie, les guides bénévoles ayant assuré 234 heures de permanence dans des conditions souvent difficiles.

La date d'ouverture pour la saison 2021 est fixée au vendredi Saint 02 avril, si la situation sanitaire le permet.

### Nouveauté au musée

Grâce aux subventions reçues du Conseil Départemental du Haut-Rhin, (remerciements à Madame Monique Martin et à Monsieur Lucien Muller), le musée s'est doté d'un nouveau vidéoprojecteur et d'un grand écran.

Un diaporama inédit sur l'évacuation d'un blessé en août 1915 de l'ambulance alpine du Wettstein vers celle du Lac Noir, captive les visiteurs.



### Des visites en langue néerlandaise

Mercredi 29 juillet, Bert Van Midden, professeur de français à la retraite et désormais guide attiré en langue néerlandaise, a une nouvelle fois apporté sa contribution pour les visites guidées en faveur de ses compatriotes.

Cette initiative est très appréciée des vacanciers hollandais, qui peuvent ainsi bénéficier de toutes les explications liées au fonctionnement d'une ambulance alpine pendant la grande guerre.



## Le musée sous le feu des projecteurs

### Tournage pour l'ADT

Mardi 18 août, une équipe de caméramans de l'agence Goodway est venu tourner un petit film pour Alsace Destination Tourisme, qui fera la promotion du musée de l'ambulance alpine à travers le réseau « Alsace/Vosges Traces d'Histoire », qui regroupe 12 musées dans l'Est de la France.



### Reportage pour France 3 Alsace

Notre village a été choisi par la chaîne régionale pour un petit reportage en période de confinement. C'est ainsi que le mardi 24 novembre, une équipe de tournage s'est rendue chez Jim Petit, qui a présenté la balade sonore dans la forêt du Kiwi, puis à la ferme-auberge du Schnepfenried, à la rencontre de la famille Yves Deybach, et pour terminer au musée, en présence du président de l'association gestionnaire du musée, Rémy Jaeglé.

Ce dernier a notamment retracé la situation très particulière de Mittlach durant la grande guerre, avec la présence des soldats français dès avril 1915, et jusqu'à la fin du conflit.

Le reportage a été diffusé samedi 5 décembre, dans l'édition du 19/20.



La chaîne régionale a pris rendez-vous pour filmer l'ouverture du musée à la saison prochaine.

# La vie communale

## Journée de rencontres et de découvertes consacrée à Mittlach

Sur invitation de la société d'histoire du val et de la ville de Munster, une journée de rencontres et de découvertes consacrée à Mittlach s'est tenue vendredi 16 octobre 2020.

Les participants ont été accueillis dès 9 heures à la salle des fêtes communale par la municipalité.

En introduction, Bernard Zinglé, Maire de Mittlach, a présenté brièvement le village de Mittlach et ses origines. Il a été suivi par Antoine Boithiot, maire honoraire de Mittlach, pour qui le plus petit village de la vallée de Munster n'a plus aucun secret.

Puis la parole a été donnée au président de la société d'histoire du val et de la ville de Munster, Gérard Leser, grand connaisseur du patrimoine culturel alsacien et initiateur de cette journée.

Les historiens de Mittlach ont ensuite animé une conférence sur le thème « Le tyrol alsacien - histoires et mémoire d'un village de montagne ».



Rémy Jaeglé, président de l'association des amis du musée de l'ambulance alpine de Mittlach, a présenté son travail sur le 3e bataillon territorial des chasseurs alpins, présent à Mittlach de février 1915 à avril 1915. Il a notamment développé la relation entre ce 3e territorial et le président de la république Raymond Poincaré, capitaine de réserve de ce bataillon, venu en personne à Mittlach rendre visite aux chasseurs alpins.

Bruno Weigel s'est penché sur les origines de Mittlach avec la venue des premiers fondeurs et charbonniers. Dès 1575, les anciens registres protestants de la paroisse de Muhlbach attestent la présence de cette population hétéroclite logeant dans des huttes sommaires au Kolben.

Et Hervé Dierstein, professeur d'histoire et spécialisé dans « l'origine des familles », a livré son étude sur les origines tyroliennes des habitants de Mittlach.

Cette passionnante et enrichissante conférence s'est conclue par une courte intervention de Francis Gueth, descendant d'Antoine Weigel le Tyrolien.

Les férus d'histoire se sont ensuite retrouvés autour d'un repas au restaurant Valneige, avant de choisir leur programme de l'après-midi, la visite guidée du musée de l'ambulance alpine pour les uns, ou le point géographique remarquable (point de rencontre exact entre le 48e parallèle Nord et le 7e méridien Est), qui se situe au pied du Rothenbachkopf, pour les autres.

# Actualité de nos écoles

*Depuis la rentrée scolaire 2018, les enfants de Mittlach sont scolarisés à Metzeral, au sein du RPIC Metzeral-Mittlach-Sondernach.*

A la rentrée des classes 2020, le RPIC accueille au total 131 élèves, dont 57 à l'école maternelle et 74 à l'école élémentaire, répartis comme suit :

## ***A l'école maternelle***

Classe de Mme Friederich Fabienne: 1 TPS/ 7 PS/12 MS/8 GS = 28 élèves

Classe de Mme Romano Florence : 1 TPS/ 8 PS/ 12 MS/ 8 GS = 29 élèves

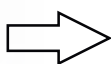
**Les classes de maternelle  
en images**



**La classe de Mme Friederich**



**La classe de Mme Romano**



## ***A l'école élémentaire***

CP-CE1 de Mme Hetzmann Céline = 19 élèves

CE1-CE2 de Mme Jaeglé Anne = 22 élèves

CM1 de Mme Jung Isabelle = 16 élèves

CM2 de M. Burkhart Antoine = 17 élèves



**Les élèves de l'école élémentaire**

**24 enfants domiciliés à Mittlach** fréquentent le RPIC, dont 11 à l'école maternelle et 13 à l'école élémentaire.

### **Les 11 élèves de la maternelle sont :**

En Très Petite Section : DEYBACH Léna

En Petite Section : PLAS Martin

En Moyenne Section : BARTH Mathilde, LANG Renzo, HAUDY Marilou, BARRÉ Héloïse

En Grande Section : REBAIOLI Rafael, PERRUCHIONE Taïs, MBINA Rayan, LOIGEROT Théoden, CAMPELLO Marie

### **Les 13 élèves de l'école élémentaire sont :**

Au CE1 : LOIGEROT Lison, JAEGLÉ Mayalen, PLAS Alice,

Au CE2 : CAMPELLO Michel, CHORA Léandro, DURR Nahla

Au CM1 : HINDERMANN Naym, KAUFFMANN Louann, WEREY Tim

Au CM2 : CAMPELLO Justine, OTT Noah, QUENTIN Fanny, SCHARFF Mathias

*Source Photo Metzeral*

## *Le mot de la directrice, Anne Jaeglé*

*Le projet d'école en cours porte sur les 3 points suivants :*

- Renforcer la cohérence de l'enseignement du français*
- Créer et entretenir un climat scolaire favorable*
- Travailler avec les partenaires de l'école*

*Ces trois axes sont travaillés par le biais du projet "voyage autour du monde". Cet inducteur va nous permettre de découvrir et d'explorer les continents au travers de la littérature, de la géographie, des arts visuels et de l'enseignement moral et civique. Ce projet concerne l'école maternelle comme l'école primaire.*

*Pour la rentrée en musique, nous avons eu le plaisir d'accueillir Jim Petit à l'école primaire. Nous avons pu écouter un mini-concert (30 minutes environ) autour de trois guitares slide.*

*Au programme, une guitare slide d'Inde du Nord à 22 cordes, une guitare slide électrique à 14 cordes et une guitare hawaïenne à 6 cordes.*

*Entre musique classique indienne, musique ambiante et improvisation.*



*Pour ce qui est de la crise sanitaire, un nouveau protocole est entré en vigueur à compter du 2 novembre 2020. Les enfants doivent porter le masque dès le CP. Nous avons pu constater que les enfants ont un fort pouvoir d'adaptabilité : le port du masque est devenu habituel pour eux.*

*La situation sanitaire (et sécuritaire) a également engendré une annulation de toutes les sorties, même les sorties de proximité.*

*Pour le reste, l'école primaire s'est rendue au stade de Muhlbach le vendredi après-midi pour faire de la course longue.*



*Puis, au retour des vacances de la Toussaint, nous avons fait de la zumba dans la cour de l'école :*

*c'est un sport que nous pouvons faire dans le respect du protocole sanitaire.*

# La page des jeunes

Ils ont eu 18 ans en 2020, que font-ils ?

**Hicham Belqaid**

**Né le 22 mars 2002**

**Domicilié 7 Rue Raymond Poincaré**



## Études

J'ai effectué une seconde au lycée Frédéric Kirschleger à Munster, avant de me réorienter vers un CAP Pâtissier, au CFA de Colmar. J'ai obtenu mon diplôme en 2 ans, et l'apprentissage s'est déroulé en alternance au lycée et auprès de la pâtisserie Gilg à Munster.

Malheureusement la crise sanitaire ne m'a pas permis de me faire embaucher, et je suis actuellement à la recherche d'un patron.

## Profession future

Je souhaite devenir pâtissier.

## Loisirs

J'aime sortir, m'amuser entre amis et fréquenter les salles de cinéma.

J'apprécie beaucoup le sport, en particulier le foot et le basket.

## Avis sur le village

Je trouve que Mittlach est un bon village, calme, et les habitants sont respectueux les uns envers les autres. En bref, j'adore mon village !

# La page des jeunes

Ils ont eu 18 ans en 2020, que font-ils ?

**Arthur Jaeglé**  
**Né le 25 avril 2002**  
**Domicilié 38A Rue Erbersch**



## Études

J'ai obtenu mon BAC Scientifique en 2019 au lycée de Munster.  
Je suis actuellement en BAC pro Chaudronnerie chez Oeltechnik à Munster.

## Profession future

Mon choix n'est pas encore arrêté.

## Loisirs

Je pratique le handball au sein de l'équipe "Entente Wintzenheim-Munster". J'entraîne l'équipe des moins de 18 ans de Munster et pratique également ce sport en Senior (les + de 18 ans).  
J'aime aussi la lecture.

## Avis sur le village

Pour moi Mittlach est un très beau village, calme.



# La page des jeunes

Ils ont eu 18 ans en 2020, que font-ils ?

**Clara Jaeglé**

**Née le 23 octobre 2002**

**Domiciliée 13A Rue Erbersch**



## **Études**

Après avoir effectué une seconde au lycée Frédéric Kirschleger à Munster, j'ai décidé de me réorienter vers un Bac Pro Accompagnement, soins et services à la personne, au lycée Blaise Pascal à Colmar.

Je prépare ce diplôme en apprentissage, en alternance au Foyer du Parc à Munster et au Diaconat à Colmar. A l'issue de la formation je me présenterai au concours d'aide-soignante.

## **Profession future**

Je souhaite évoluer dans les soins à la personne.

## **Loisirs**

Je fais du parapente, et j'adore randonner en montagne. J'ai aussi fait de l'escalade en compétition. Durant mon temps libre, j'aime rejoindre mes amis.

## **Avis sur le village**

Mittlach est un village très calme, c'est aussi le village où j'ai toujours vécu. J'aime profiter des différentes saisons et de la nature proche. Mittlach est mon village, et je compte vivement y rester !

# Échos des paysages sonores de Mittlach

par le créateur sonore Jim Petit

En 2016, des habitants de Mittlach, dont des écoliers ayant assisté aux premiers concerts que j'ai proposés dans ma grange, ont exprimé leur besoin de vivre d'autres moments de créations contemporaines dans le village, ainsi que de partager ces moments avec des personnes extérieures au village.

Ainsi, j'ai, avec la compagnie artistique ARTOTUÏ, proposé au Conseil Municipal de Mittlach de mettre en place une balade sonore sur les sentiers de Mittlach à partir des paysages sonores du village. Cette idée a été validée en décembre 2016 par le conseil. Restait pour moi de la mettre en œuvre et de trouver des moyens pour la réaliser.

Ce projet a bénéficié de nombreux partenaires : Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est, Région Grand Est - via la programmation 2019 du Parc naturel régional des Ballons des Vosges et via le programme écotourisme 2020, le Conseil Départemental du Haut Rhin, la Communauté de Communes de la Vallée de Munster, la commune de Mittlach, Alsace Destination Tourisme et l'Office de Tourisme de la Vallée de Munster - lauréat Challenge de l'Initiative touristique 2019, l'école élémentaire de Mittlach et le Lycée Agricole de Rouffach, la fondation Alliance CAIPRSA CARPRECA, BCM matériaux et des mécènes privés.

De 2017 à 2019, j'ai travaillé sur la superposition saisonnière des paysages sonores des bois et forêts du village de Mittlach pour créer une 5e saison. Les enfants de la dernière année de notre école ont participé à certains enregistrements, notamment pour la réalisation d'une carte postale sonore autour de l'église et de l'école (point n° 1 de la balade). Au final, c'est un parcours de 12 points d'écoute qui a pu être mis en place (massif du Kiwi et vallon de l'Erbersch).

La découverte publique de cette création se fait depuis le printemps 2020 sous forme de balade en ma compagnie ou avec une application sur smartphone gratuite.

À chaque borne d'écoute, les promeneurs mettent un casque sur les oreilles et découvrent le paysage sonore autrement. À l'expérience des sons enregistrés se mélange celle du son réel du moment. L'imaginaire fait ensuite son œuvre pour une expérience nouvelle...



Malgré les conditions particulières de cette année 2020, près de 200 personnes ont réalisé la balade pendant l'été en ma compagnie et un certain nombre l'a réalisé avec l'application gratuite.

Près de 400 enfants sont venus à Mittlach depuis 2018 pour des sorties scolaires (découverte du paysage sonore, concert en grange mêlant paysages sonores superposés, guitares slide et synthétiseurs, land-art en compagnie de l'artiste plasticienne Delphine Schmoderer).

Cette création originale - et unique au monde dans son concept de superposition de paysages de chaque saison - a apporté un nouveau regard sur le village.

**Cela fera d'ailleurs l'objet d'un reportage sur France 5 pour l'émission « Échappées Belles » !  
Le tournage a été fait, la date de diffusion n'est pas encore définie.**



La 5e saison de Mittlach figure même dans l'édition du Figaro magazine du 13 novembre, sans oublier France 3, Alsace 20, France Bleu Alsace, Azur Fm, les Dernières Nouvelles d'Alsace et l'Alsace.

Ces partenaires presse ont contribué à faire connaître largement la balade et notre village des confins de la Haute Fecht.

Entre octobre 2019 et septembre 2020, j'ai créé une suite à une « 5e saison » avec le triptyque « au son des lacs », toujours avec le soutien de la DRAC Grand Est et du département du Haut-Rhin.

Cette nouvelle œuvre musicale se base sur les paysages sonores des lacs de l'Altenweiher, du Fischboedlé et du Schiessrothried, auxquels j'ai associé mes synthétiseurs (MiniMoog Voyager et Moog Mother 32 pour les aficionados des synthétiseurs).

Tel un sourcier, j'ai analysé les eaux des trois lacs au pendule à chaque saison. J'ai pu ainsi retranscrire leurs images vibratoires sous forme de notes de musique et de réglages des synthétiseurs pour créer le son électronique de chaque lac.



À partir du printemps 2021, je proposerai une nouvelle sortie-randonnée en groupe, avec écoute au casque sur les rives des lacs. La balade « une 5e saison » sera de nouveau proposée en 2021, dans sa forme actuelle et dans une nouvelle version en nocturne aux lampions pour la période hivernale.

Pour l'année 2021, je souhaite réaliser une nouvelle création. Elle s'appelle « Solstices & Équinoxes ». Si « une 5e saison » présente l'ambiance sonore d'un village de montagne au fil des saisons, mêlant paysages sonores issus des activités humaines et paysages sonores naturalistes, « au son des lacs » est un travail qui se focalise sur l'eau des lacs du territoire. « Solstices & Équinoxes » s'intéresse au tellurique et au cosmique des sommets qui entourent le village.

Au moment des équinoxes et des solstices, j'irai ainsi au sommet du Rothenbachkopf (automne), au sommet du Kerbholtz (hiver), au sommet du Burgkoepflé (printemps) et au sommet du Herrenberg (été). J'y poserai mes micros à l'écoute de « ce qui se passe » à ces moments paroxystiques de l'année solaire. À partir de roches représentatives de chaque sommet (granites, grauwackes et schistes), j'effectuerai une analyse au pendule pour déterminer le réglage de mes synthétiseurs Moog et l'écriture des partitions.

La finalité de « Solstices & équinoxes » sera d'organiser 3 concerts pendant la semaine des Nuits des Étoiles en août 2021. En position allongée, entouré par quatre haut-parleurs, dans un pré, le public sera invité à observer les astres au son des musiques composées et interprétées en direct pour « Solstices & Équinoxes »... À mes instruments, j'envisage d'associer d'autres musiciens de la vallée (cors des Alpes, chorale mixte...).

**Si vous ou l'une des associations du village sont intéressés pour organiser ce festival de musique, vous pouvez me contacter. De même, si vous connaissez des sonneurs de cors des Alpes, n'hésitez pas à me transmettre leurs contacts.**

En attendant de pouvoir vous présenter ces musiques originales, soit sous forme de balades ou de concerts, je vous invite à découvrir un podcast que j'ai mis en place à partir du 1er décembre 2020.

Il s'appelle « Échos des Vosges ». Diffusé tous les 15 jours et d'une durée de 15 minutes, Échos des Vosges est une invitation à découvrir les paysages sonores augmentés de notre village et sa vallée. Il est disponible sur l'ensemble des plateformes d'écoute (Itunes, Deezer, Spotify et Podcloud) et d'accès libre avec possibilité de don pour soutenir la création. Au fil des diffusions, l'auditeur pourra s'immerger dans « une 5e saison », découvrir "au son des lacs", ressentir l'ambiance du collège et de l'école élémentaire de Munster à partir de sons concrets et couches instrumentales produites dans le cadre d'ateliers d'arts sonores... Des captations telles que le passage impromptue de grues cendrées au-dessus de ma grange-studio au petit matin, un trio de cerfs bramant à la lune, le son des équinoxes et solstices des massifs encadrant Mittlach seront proposés à l'écoute au fil des émissions. Ce podcast sera par ailleurs relayé par des radios associatives au-delà de l'Alsace (Radio Campus notamment).

Vous pouvez vous abonner à ce podcast sur <https://echosdesvosges.lepodcast.fr/> ou [www.jimpetit.com](http://www.jimpetit.com).

Merci à l'ensemble du conseil municipal de Mittlach d'avoir donné un écho favorable et de son soutien en décembre 2016. C'est grâce à cet engagement que j'ai eu la possibilité et les opportunités de développer mes projets d'artiste sonore avec pour objectif de faire découvrir et mettre en valeur un territoire où je me sens bien et inspiré.

**Jim Petit**

**[contact@jimpetit.com](mailto:contact@jimpetit.com)**

**06 95 41 52 29**

# Oser dire

## Rencontre, cercle de paroles et jeu de création artistique avec Delphine Schmoderer

Oser dire, c'est la libération de la parole par une approche ludique et artistique dans un cadre de confiance et de création collective.

Je suis Delphine Schmoderer, intervenante artistique, diplômée des Beaux-Arts de Besançon, formée à des outils tels que les cercles de paroles, théâtre forum, jeux coopératifs avec l'Association ASPRE à Millau et à la relaxation créative auprès de Geneviève Manent à Grans – Bouche du Rhône...

Depuis 2008, j'interviens dans différents champs de l'art social au sein de la compagnie artistique Artotusi que j'ai co-fondée avec Jim Petit. Lors du premier confinement que j'ai passé à Mittlach, j'ai écrit ce nouveau projet.

Je propose des espaces de rencontres et d'échanges qui font du bien.

Les ateliers sont ouverts et accessibles à toutes et tous (en individuel, groupes de femmes, groupe mixte, parents-enfants, transgénérationnel...)

Pour favoriser votre expression et votre récit de vie autour de cette thématique, j'ai imaginé un processus et des outils qui stimulent la créativité et dynamisent l'intelligence collective.

J'alterne temps de tirage de mots et temps de paroles qui circulent, temps d'écoute et temps de créations.

Oser dire ce sont :

- Des cercles de « paroles créatives »
- Des jeux de tirage et de combinaison de mots inspirants
- L'écoute d'une « variation autour de 26 lettres », création sonore du compositeur Jim Petit pour dessiner les yeux fermés l'expression sensible de votre personnalité.
- 1 création individuelle d'art postal
- Votre histoire sur ce que nous osons dire
- 1 bande son de voix enregistrées pour celles et ceux qui le souhaitent

Les techniques utilisées pour les ateliers : peintures naturelles, pigments, encre de chine sur papier mouillé, pyrogravure sur bois...

**8 personnes maximum par rencontre**

**Grange studio à Mittlach, autres lieux possibles selon les demandes**

**Vous souhaitez participer ou organiser un atelier ?**

**Contactez-moi : 06 51 10 48 76 ou**

**[delphineschmoderer@free.fr](mailto:delphineschmoderer@free.fr)**



# Tradition

## La Ferme du Rothenbach

C'est au bout de la rue Erbersch que se tient la ferme de la famille Campello, l'EARL du Rothenbach. Aujourd'hui constituée d'Anne-Marie et Florent Campello, et de Basile Gottar, cette ferme a pris le relais de la ferme Neff, auparavant gérée par les parents d'Anne-Marie.

### Historique

En 1940, Jean-Jacques Neff fût engagé comme vacher à la ferme de Jean Neff, ferme où en plus du travail l'attendait l'amour en la personne de la fille de son patron, Berthilde. De leur mariage en 1948 naquirent 4 enfants ; c'est le benjamin, Martin, qui prendra la suite de son père à la ferme dès le plus jeune âge. Puis en 1987, Martin épousa Sylvie et ce sont 3 filles qui vinrent agrandir la famille. L'aînée, Anne-Marie, servait à l'ancienne auberge familiale, à Schmargult, lorsqu'en 2003 Florent en franchit les portes. Un an plus tard, il décide de venir travailler avec Martin. L'histoire des grands-parents se répète et quelques années plus tard, en 2009, le couple unit leur destinée pour donner naissance à 3 enfants.

### Evolution

Rapidement, Florent fait un choix d'avenir de la race vosgienne, déjà présente dans le troupeau mais en minorité par rapport à la Prim'Holstein. Cette passion de la race va le conduire à prendre des responsabilités départementales à travers la présidence de l'association de la race bovine vosgienne du Haut-Rhin puis c'est tout naturellement qu'il reprend les rennes de la vosgienne au niveau national. L'éleveur mène alors une politique de montagne en faveur des éleveurs de cette même montagne. Le petit village de Mittlach est alors connu à Paris, grâce à la présence de Florent chaque année depuis 2010 au salon international de l'agriculture. A noter qu'en 2014, c'est une mittlachoise, Erika, qui a été nommée grande championne de la race vosgienne.

L'installation de Florent a permis de moderniser l'exploitation à travers la réalisation d'un bâtiment d'élevage permettant un meilleur confort des animaux et un travail facilité pour les éleveurs, la construction d'une fromagerie aux normes et d'un point de vente. Actuellement, un nouveau projet est en cours de réalisation, l'installation d'un séchage en grange, ce qui permettra d'aller vers une ferme plus écologique, sans aucun plastique lié au fourrage.



Ce n'est que fin 2017 qu'Anne-Marie rejoint Florent sur l'exploitation pour réaliser des fromages savoureux dans un chaudron en cuivre, à Mittlach d'octobre à mai, et à la ferme de Schmargult de mai à septembre.



## Transhumance

Le couple étant très ancré des valeurs marcaires, c'est tout naturellement qu'ils décident de transhumer à nouveau leurs vosgiennes à pied. Vers la mi-mai, c'est le chemin du Steinwasen qui les conduit vers les hautes chaumes, une marche de 4h environ, représentant 15km. Vaches et hommes revêtissent alors leurs plus beaux atouts : cloches brillantes et rutilantes pour les vaches, sapins décorés pour les plus méritantes de la saison passée, veste marcaire pour les hommes, robe de la vallée de Munster pour les dames.



Puis vers la Saint-Michel, famille et animaux redescendent par le chemin du Kastelberg, le Fischboedlé, puis la vallée de la Wormsa.

Ces deux jours de l'année rythment la vie de l'exploitation et la vie de la famille Campello. Les vaches sont heureuses et impatientes de goûter à l'herbe plus riche des chaumes au printemps, et une fois la belle saison terminée, elles ne se font pas prier pour redescendre et savourer la verdure des prés de Mittlach.

Pour les trois enfants, Justine, Michel et Marie, la vie à Schmargult est similaire à une vie en chalet d'alpage, où toute la famille dort dans la même pièce et où chacun a sa tâche à accomplir. Ils sont toujours heureux d'y monter et bien sûr ensuite heureux de redescendre pour retrouver leur maison et leurs camarades.



## Produits

Le petit magasin propose à la vente lait, crème, fromage blanc, munster fermier, bargkass nature et aromatisé (ail des ours, poivre, échalote, fenouil...), beurre, et bien sûr cœur de massif. Selon la période il est également possible d'acheter de la viande et de la charcuterie issue de leur élevage.

Horaires d'ouverture : tous les jours 7j/7 de 8h à 11h (en dehors de ces horaires, vous pouvez vous adresser au n°48)



***Vous pouvez suivre la vie et les actualités de la ferme sur la page facebook EARL du Rothenbach.***

# Un peu d'histoire

## La cohabitation à Mittlach en 1918

par Rémy Jaeglé

*Voici le dernier volet de la trilogie traitant de la cohabitation à Mittlach pendant la première guerre mondiale. Vous avez déjà pu lire dans les éditions du bulletin municipal 2018 et 2019 la cohabitation durant les années 1916 et 1917.*

*Pour rappel, les soldats français arrivèrent à Mittlach le 20 avril 1915 et le resteront jusqu'à la fin du conflit, le 11 novembre 1918. Mittlach était placé sous l'administration des militaires de St-Amarin. Le lieutenant de 3ème classe Junod, qui est aussi interprète, est nommé à Mittlach à partir du 1er janvier 1916. Il s'impliquera corps et âmes pour notre village.*

*Grâce à une riche correspondance avec ses supérieurs, nous en apprenons un peu plus du quotidien des villageois durant cette période.*

### Le travail des femmes, la blanchisserie

Le 5 décembre 1917, le lieutenant Junod écrit à son supérieur le lieutenant De Maroussem, administrateur de la Fecht à Saint-Amarin, pour lui faire part qu'il avait été question, plusieurs fois déjà, d'organiser un centre de blanchissage à Mittlach.

*Je me suis empressé de trouver suite à chacune des demandes faites, par les différents commandements de la sous-intendance de la 52e division, directement pour l'intérêt que présente la question pour la population.*

*Maintenant que la mauvaise saison bat son plein, l'organisation d'une installation de blanchissage est rendue difficile par l'absence d'un hangar à séchage, les granges des particuliers étant occupées par les troupes cantonnées.*

*La cherté du savon et le manque d'une personne qui se chargerait de la répartition et du contrôle du linge sont des difficultés qu'on arriverait à écarter, si l'intendance consent à la fourniture du savon d'une part et à l'adjonction de ce service à la gestion de son annexe de Mittlach.*

*Je m'eus déclaré prêt à me charger de l'organisation en question, si mes autres occupations m'en laisseraient le temps, il est tout évident que je me mets à la disposition de la sous-intendance pour l'aider à la création de ce service.*

*Signé : Junod, officier, interprète*



**Les granges des particuliers sont occupées par les troupes cantonnées dans le village, ainsi que la bergerie du Pfuhlwasen**

DR



## Les femmes à la recherche de travail

En mai 1918, certaines femmes de Mittlach demandent à quitter le village pour aller dans les Vosges, à La Bresse, où elles trouveront du travail.

Elles vivaient grâce aux soldats présents dans la commune, en faisant leur lessive, ou en leur vendant du lait. Mais comme les militaires ne sont plus très nombreux dans la localité, elles se trouvent dans une situation bien difficile. La seule solution est de trouver du travail ailleurs, en se rendant là où c'est possible, à La Bresse par exemple.

### *Mittlach, le 25 mai 1918*

*Madame Heuacker (56 ans) et sa fille Anna (25 ans), désireraient se rendre à La Bresse pour y trouver du travail dans une usine. Grâce aux troupes cantonnées dans le village, elles ont pu jusqu'ici gagner de quoi vivre, soit par la vente du lait, soit en faisant la lessive aux soldats.*

*La localité ne servant de cantonnement que très rarement depuis quelque temps, les conditions de vie sont devenues, petit à petit, plus difficiles. La famille Heuacker, subitement, se trouve dans une situation des plus précaire.*

*Le même cas se présente pour les femmes Neff Babette née Jaeglé (39 ans) et Decker Catherine née Dierstein (37 ans), qui, elles aussi, désireraient travailler dans un tissage à La Bresse. Elles se disent être certaines de trouver de l'ouvrage chez Monsieur Roussel, industriel à La Bresse.*

*Les quatre personnes ci-dessus mentionnées désireraient faire le voyage à La Bresse dans la première semaine de juin en passant par Firstmiss, la route des Crêtes et Blanchemer. Le voyage aller et retour à point nécessiteraient 3 jours.*

Le 17 juin d'autres demandes sont enregistrées pour obtenir une place dans un atelier de couture à La Bresse, de la part de Finance Joséphine née Vilmain, âgée de 49 ans, de sa fille Maria âgée de 15 ans et de Staehly Élisabeth, âgée de 20 ans.

## Le travail des femmes, les couturières.

Déjà le 4 août 1917, le lieutenant Junod chargé de l'administration du village, se préoccupait de trouver une occupation pour les femmes de Mittlach, telle que laver, ou coudre, leur permettant de gagner quelque argent.

Une organisation de ce genre existait déjà dans différents endroits dans la vallée de Saint-Amarin. Il demande à son supérieur, le lieutenant De Maroussem, de lui indiquer à qui il pourrait s'adresser pour obtenir les renseignements nécessaires.

Le 28 août 1917, il lui rend compte que 15 machines à coudre avec 25 ouvrières pourraient effectuer la fabrication de caleçons. Trois parmi les ouvrières peuvent être envoyées à Wesserling. Quelques-unes se mettraient au travail immédiatement, tandis que les autres ne pourraient commencer qu'après la récolte des pommes de terre et la rentrée du regain.

*Vous pouvez compter en outre sur une quinzaine de tricoteuses. Pourrais-je envoyer les ouvrières à Wesserling commencement de la semaine prochaine ?*

Le 10 septembre 1917, il lui confirme qu'une quinzaine de machines à coudre sont fonctionnelles pour la confection de caleçons.

*Comme le travail ne pourra pas s'effectuer tout à fait régulièrement, étant donné que la plupart des ouvrières ont à s'occuper encore de travaux de ménage, etc., je compte pouvoir employer une quarantaine d'ouvrières ensuite. Veuillez, je vous prie, me faire savoir si deux de ces ouvrières peuvent venir à Wesserling dans le courant de la semaine prochaine.*

Le 24 septembre 1917, le lieutenant Junod écrit à Monsieur Jacques Gros, propriétaire de la manufacture Gros-Roman de Wesserling.

*Monsieur, j'ai l'honneur, en me référant à l'entretien que j'ai eu avec Monsieur De Maroussem, de vous envoyer trois ouvrières de Mittlach faire leur apprentissage pour la confection de caleçons. J'avais l'intention de les accompagner, mais en suis empêché et vous prie en conséquence de bien vouloir s'occuper d'elles. À la prochaine occasion, je me permettrai néanmoins de me présenter à vous, étant chargé de la distribution et de la surveillance du travail en vue. Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération. Signé: Junod, sous-lieutenant, interprète.*



(Coll. Neff Madeleine)

**Les ouvrières ne pourront démarrer leur travail de couture qu'après la récolte des pommes de terre et la rentrée du foin.**

**De gauche à droite :**

- La grande sœur de Neff Madeleine, « Lisala », Neff Louise (1904- ?)
- La mère des deux enfants, Neff Louise née Maeder (1879-1951), surnommée « di Schwartz », en référence à son teint mat et à ses cheveux noirs
- Neff Madeleine (1909-2006)
- Auer Marie Maeder (1899-1985), la nièce et domestique de la mère.

Le 16 janvier 1918, Junod s'impatiente. Se référant à la lettre envoyée le 18 août 1917, c'est-à-dire 5 mois plus tôt, malgré les promesses faites par la maison Gros-Roman de Wesserling, d'envoyer les tissus pour la confection des caleçons ou des chemises dans le courant du mois de décembre, rien n'est encore arrivé. À Mittlach, de nombreuses femmes lui demandent si on allait les laisser sans ouvrage pendant les longs mois d'hiver. Il sollicite le lieutenant De Maroussem d'intervenir auprès de la maison Gros-Roman pour obtenir l'envoi, ne serait-ce que de mille caleçons, à confectionner.

*Quant au travail au tricot, je vous avais signalé une vingtaine de tricoteuses, j'ai bien peur que la saison soit trop avancée pour leur trouver du travail. Veuillez, je vous prie, me faire connaître votre décision à ce sujet. Votre tout dévoué, Junod.*

Un mois plus tard, le 18 février 1918, le lieutenant Junod fait savoir à Messieurs Gros-Roman et compagnie, à la manufacture de Wesserling, que les bobines de fil sont bien arrivées, mais pas encore le coton à tricoter.

*Vos envois nous sont bien parvenus et ont été trouvés conforme à votre inventaire, à l'exception toutefois des bobines de fil, dont je n'ai compté que 79 au lieu de 80. Vous voudrez bien ne pas nous oublier quand vous aurez reçu le coton à tricoter.  
Votre tout dévoué, Junod.*

Le coton arrivera très rapidement, les ouvrières se mirent au travail, et un mois plus tard, 450 caleçons, confectionnés à Mittlach, sont prêts à être livrés par le câble du téléphérique qui va à Kruth en passant par le Breitfirst.

Il passe ensuite immédiatement commande pour de la matière afin que les femmes de Mittlach puissent en confectionner 1000 autres.

*Mittlach, le 20 mars 1918*

*Messieurs Gros-Roman et compagnie à Wesserling.*

*J'ai l'honneur de vous envoyer 4 colis de caleçons, un de 150, et trois de 100, ce qui fait 450 caleçons, confectionnés à Mittlach.*

*Prière de bien vouloir m'en accuser réception.*

*Je vous serais obligé si vous pouviez me faire parvenir par câble, au plus tôt, 1000 caleçons à faire.*

*Avez-vous reçu du savon ?*

*Si oui, veuillez, je vous prie, l'ajouter également.*

*Votre tout dévoué, Junod.*

En mai, on utilisera la voiture de l'ambulance alpine pour faire les livraisons, malgré les bombardements qui rendent très difficile le travail des couturières de Mittlach.

On apprend que c'est la Sœur Régis, une des enseignantes de l'école de Mittlach, qui se charge de la distribution du tissu aux confectionneuses.

*Mittlach, le 13 mai 1918*

*Messieurs Gros-Roman et compagnie, manufacturiers à Wesserling.*

*Je vous envoie, par la voiture de l'ambulance alpine 301, 4 ballots de caleçons, dont trois à 100 caleçons, et un ballot à 73 caleçons, donc 373 en tout.*

*La religieuse Sœur Régis, chargée de la distribution aux confectionneuses, a constaté le manquement de 2 caleçons au moment de l'envoi. Ces deux paires ont été endommagées par un éclat d'obus lors d'un bombardement récent. Je ne puis, évidemment pas, rendre responsable la confectionneuse qui déplore gravement cette situation.*

*Votre tout dévoué, Junod.*

En juillet 1918, Junod écrit à Messieurs Gros-Roman et compagnies à Wesserling, pour leur confirmer un nouvel envoi et passer d'autres commandes.

*J'ai l'honneur de vous adresser par une voiture de l'ambulance alpine 301, trois sacs avec 100 caleçons dans chacun.*

*Veuillez, je vous prie, me retourner les sacs et remettre au conducteur, si possible, cinq cents nouveaux caleçons à confectionner.*

*Je vous serais obligé, si vous pouvez lui remettre du coton à tricoter.*

*Les sœurs d'école me chargent de vous demander, comme elles sont loin d'un centre qui leur permettrait d'acheter elles-mêmes, si vous vouliez leur procurer un ½ kilogramme de laine noir pour bas et un ½ kilogramme de coton noir pour bas.*

*Bien à vous, Junod, officier, interprète.*

Les 15 machines à coudre tourneront durant toute l'année 1918, et des caleçons seront confectionnés par centaine, tandis que d'autres ouvrières tricoteront des chaussettes par dizaine. Les femmes de Mittlach percevront un petit salaire bien mérité.



La famille de Neff Madeleine pose dans de jolies robes réalisées par les couturières de Mittlach



(Coll. R. Jaeglé)

Au centre, Neff Mathias, le maire de Mittlach, causant avec le général.

À gauche les deux religieuses de Ribeauvillé, Sœur Régis la plus jeune et Sœur Luitgarde la plus âgée.

Elles étaient chargées de l'enseignement des élèves de Mittlach.

(Luitgarde était le prénom de la dernière épouse de Charlemagne).

Sœur Régis s'occupait de la distribution du tissu aux femmes du village.

Elles cousaient aussi leurs bas et leurs chaussettes.

Plus tard, on se souciera de leur santé, parce que le manque de viande leur rendait l'existence bien difficile.

## L'officier Junod de Mittlach et la manufacture Gros-Roman de Wesserling

Si Junod pouvait se permettre de demander du travail pour les femmes de Mittlach, c'est parce qu'il entretenait une étroite relation avec la manufacture des familles Gros et Roman, un véritable empire industriel, qui employait près de 6 000 personnes, à Wesserling et dans la vallée de la Thur.



**Les ruines de Steinabruck. (Coll. La Contemporaine - BDIC)**

Après le bombardement de Metzeral en juin 1915, il ne reste plus grand-chose des bâtiments situés à la Steinabruck entre Mittlach et Metzeral. L'usine de tissage Immer-Klein et la scierie sont fortement endommagées. Actuellement, respectivement les « Chalets de la Wormsa » et l'entreprise de maçonnerie « Budinger ».

Pourtant le 15 mars 1918, sur réquisition militaire, la scierie, ou plutôt ce qu'il en restait, fut achetée par la compagnie Gros-Roman. Et c'est l'officier Junod de Mittlach qui avait la charge d'organiser le démontage et le déménagement à Wesserling.

Déménagement non sans peine, puisqu'il fallait tout amener à Mittlach, puis charger sur plusieurs charrettes tirées par des bœufs, passer le col du Breitfirst pour enfin arriver dans la vallée de la Thur.

Le 2 mai 1918, Junod écrit au capitaine Richard Ducros, officier chargé des réquisitions et évacuations du secteur n°5 à Belfort.

*J'ai l'honneur de vous rendre compte que le matériel de la scierie de Steinabruck est entièrement démonté et transporté en grande partie à Mittlach, d'où il peut dès maintenant être expédié à l'arrière. Les travaux de démontage et le transport jusqu'ici du matériel en question ne m'ont pas permis de me rendre chez Messieurs Gros-Roman à Wesserling pour faire certifier les factures à vous adresser. Je compte trouver une journée dans le courant de la semaine prochaine.*

Le 13 mai 1918, il écrit à Messieurs Gros-Roman et compagnie à Wesserling.

*J'ai l'honneur de vous informer qu'une voiture à bœufs chargée d'un montant du châssis de la scie partira ce matin à destination de Wesserling. L'arrière-train de la voiture est muni d'une chaîne que vous voudrez bien me faire retourner, s'il vous plaît.*

Aussi, plusieurs voyages seront nécessaires, non sans peine.

Le 4 juin 1918, tout n'était pas encore envoyé.

Il demande qu'on lui renvoie le char à bœuf qu'il avait emprunté pour accélérer le transport du matériel. Des troupes de passage ont même forcé la porte de la grange dans laquelle tout le matériel avait été rangé. Il insiste qu'il serait prudent de le transporter au plus vite.

*J'ai l'honneur de vous faire savoir que la voiture devant transporter le reste des accessoires du châssis de 75 centimètres n'est toujours pas arrivée. Veuillez, je vous prie, entreprendre les démarches nécessaires pour que les attelages vous soient fournis.*

*Le matériel en question est prêt à être chargé, il serait même prudent de l'enlever le plus tôt possible. Par cette occasion, je me permets de vous demander de me renvoyer également le char à bœufs qui m'a été prêté pour accélérer le transport de votre matériel et qui ne m'a pas été retourné encore.*

*Il y a intérêt à ce que le matériel, aussi bien celui des Gros-Roman que celui à destination de l'armée, soit enlevé le plus tôt possible, car quoique rangé et inventorié, je ne puis en être responsable plus longtemps. Des troupes de passage ici ont forcé la porte de la grange dans laquelle je l'avais remisé, il serait prudent de le transporter au plus vite.*

*J'ai l'honneur de vous prier de vouloir en conséquence entreprendre les démarches pour que les attelages soient mis en route pour éviter la perte de pièces faisant partie de la fourniture en question.*

*Votre tout dévoué, Junod.*

## **Junod et l'inventaire de l'usine de tissage de Mittlach**

Le 1er mai 1918, l'officier Junod dresse l'inventaire de l'usine de tissage de Mittlach.

On y apprend, entre autres, qu'elle n'est pas en bon état. Il met plus d'une journée pour faire le tri, les métiers à tisser ont été déplacés et sont enchevêtrés entre eux. Il manque beaucoup de pièces, des courroies, des porte-fils, des battants, des couronnes, des tourets de tension, des poulies, des bielles, des coussinets, des rouleaux de tension, etc...

La chaudière est endommagée et le transformateur électrique est inutilisable.

*Mittlach, le 1er mai 1918*

*Monsieur Marechal, contrôleur des Forges, à Bitschwiller (actuellement Bitschwiller-lès-Thann)*

*Excusez-moi, Cher Monsieur, si je ne viens qu'aujourd'hui répondre à votre lettre du 15 avril dernier. Les travaux de démontage de ma scierie m'ont empêché de m'occuper du tissage de Mittlach plutôt. Le dénombrement des métiers m'a pris, par l'enchevêtrement causé par leurs déplacements, une bonne journée. Je vous donne donc les indications demandées aussi exactes que possible.*

*Il existe au tissage de Mittlach, appartenant à M. Immer-Klein de Sondernach. – (siège actuel Colmar)*  
*48 métiers de 1.40 m. de largeur, d'empeignage pour article court*  
*16 métiers de 1.05 m. de largeur, d'empeignage soie, laine et satin*  
*94 métiers de 0.90 ou  $\frac{3}{4}$  d'empeignage soie et velours*

*Le total est de 158 métiers à tisser, dont 115 à peigne mobile, les autres à battoir.*

*À ce matériel manqueraient ou seraient à remplacer par suite de cassure environ :*

*20 porte-fils, 40 battants, 6 couronnes, 40 tourets de tension, 20 poulies, 50 bielles et coussinets, et 50 rouleaux de tension.*

*Les transmissions sont complètes, mais manquent de courroie, il n'existe pas de préparation, celle-ci se faisait à Sondernach. Le tissage est actionné par une turbine hydroélectrique et un moteur électrique (deux en bon état). Une dynamo pour la lumière et une chaudière verticale pour le chauffage, cette dernière est endommagée et le transformateur électrique inutilisable.*

*La gare la plus proche serait celle du câble de la Wormsa à Hohneck-Gérardmer, mais ce dernier ne peut être pris en considération que pour le transport des pièces très légères ; celui du Pfuhlwasen-Kruth – 3 kilomètres de Mittlach – est plus fort.*

*J'ose croire que ces renseignements pourront vous servir et reste à votre entière disposition pour d'autres indications que vous voudrez me demander.*

*Un mot encore pour vous dire que j'ai amené à bonne fin, malgré les difficultés créées par le manque de personnel et moyens de transport, le démontage du matériel complet de ma scierie. Il ne me reste que 3 ou 4 voyages à faire et tout se trouvera à Mittlach. J'en rends compte par ce même courrier à Monsieur le capitaine Ducros.*

**(Capitaine Richard Ducros, officier chargé des réquisitions et évacuations du secteur n°5 en poste à Belfort.)**

*Dès le travail terminé, je compte venir dans la vallée et espère avoir l'occasion de vous voir.*

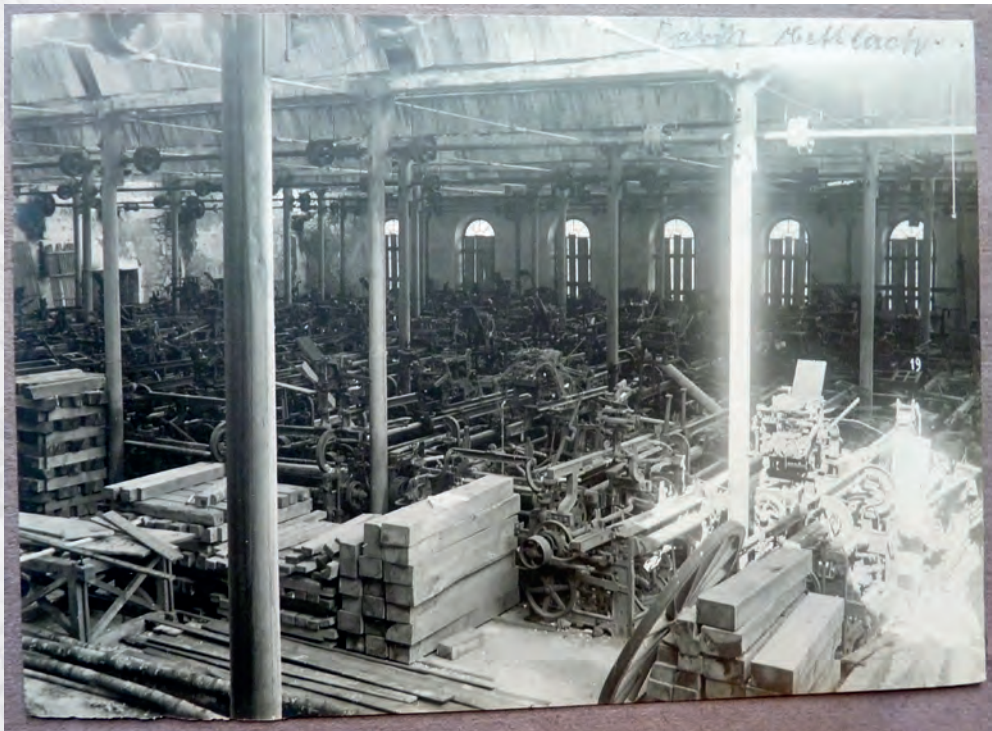
*Dans cette attente, recevez, Cher Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments. Junod.*



**L'usine de tissage de Mittlach avant la guerre 14/18. (Coll. Odette Sichler)**



**Photo de l'intérieur de l'usine de Mittlach, issue de la collection d'Odette Sichler (née en 1926), petite-fille de Jules Immer qui avait construit l'usine de tissage. Le plafond très abîmé, pend en lambeaux, et les métiers à tisser ont été déplacés.**



**Ces photos de l'intérieur de l'usine de Mittlach m'ont été aimablement transmises par Vincent Ganter, le mari de Sophie Birckel, l'arrière-petite-fille de Jules Immer.**

**J'en profite pour adresser mes plus chaleureux remerciements aux descendants de la famille Immer-Klein.**

**L'enchevêtrement des métiers à tisser, que le lieutenant Junod mettra une bonne journée à dénombrer. Les courroies ont été démontées et des planches ont été mises en place pour remplacer les grandes fenêtres.**

**L'usine sert aussi de stockage pour diverses poutres en bois.**



## Le manque de farine à Mittlach

En janvier 1918, Junod se plaint de manquer de farine, en plus, une commande de 10 sacs n'arrive pas. À l'époque, la farine était conditionnée dans des sacs de 100 kilogrammes, ce qui représente une tonne.

*J'ai l'honneur de vous confirmer votre message téléphoné du 26 décembre, rédigé comme suit : 10 sacs de farine seront transportés, jeudi matin à Mittlach le 27, par l'intendance : prière de les faire prendre au centre de ravitaillement.*

*Ce message m'est parvenu le 28 au matin : je me suis adressé par téléphone au centre de ravitaillement – B.O.L. 3/15 Mittlach – sans obtenir jusqu'à ce jour les 10 sacs en question, qui suivant l'adjutant gérant d'annexe, ne lui sont pas arrivés. Lorsque, ce matin, sur une nouvelle réclamation au centre de ravitaillement, me parvient la réponse que les farines ne sont pas arrivées, j'ai cru ne pas devoir attendre plus longtemps pour vous le signaler.*

*J'ai donc l'honneur de vous demander de bien vouloir faire des recherches de votre côté pour constater où est passé cet envoi.*

*Votre tout dévoué, Junod*



Le centre de ravitaillement se trouvait au Haut-Mittlach, à la Tresselmatt

Coll. La Contemporaine - BDIC

Le 5 janvier, il précise que Mittlach a besoin de 100 kg de farine par jour, et que les livraisons passant par le téléphérique du Breitfirst, ont parfois du retard à cause du mauvais temps.

*J'ai l'honneur de vous confirmer l'entretien téléphonique d'hier et vous prie de me faire adresser le ravitaillement en sucre, café, lard, riz et avoine au plutôt.*

*Une réserve de farine de 70 sacs au moins (7000 kg) devrait pouvoir être maintenue ici, en considération des retards des transports par le mauvais temps et des avaries possibles du câble. C'est précisément pour cette raison que je m'étais adressé à vous, voulant absolument éviter le manque de pain, ne serait-ce que pour une journée.*

*Les besoins en farine étant de 100 kilogrammes environ par jour, vous voudrez bien me faire adresser un envoi de 10 sacs vers le 14 de ce mois en plus de la réserve mentionnée ci-dessus.*

*Priver les bonnes sœurs plus longtemps de viande est leur rendre l'existence bien difficile ici.*

*Je vous serais donc reconnaissant si vous vouliez me faire connaître ce que vous décidez à ce sujet.*

*Votre tout dévoué, Junod.*

La réponse arrivera 10 jours plus tard, Mittlach recevra une réserve plus grande que les autres villages.

### ***Mittlach, le 15 janvier 1918***

***Extrait de la lettre N° 5/11696. de l'administration de l'Alsace***

***En ce qui concerne la farine, je tâcherai de vous conserver une réserve de 10 sacs, mais nous serons forcés de tenir compte des disponibilités que nous laisserons les arrivages de farine. En tous cas, à raison des difficultés de communication, Mittlach recevra autant que possible une réserve un peu plus forte que les autres communes.***

***Pour me permettre de régulariser les envois de farine, je vous prie de m'adresser à la fin de chaque semaine une note indiquant combien de sacs Madame Fuchs a encore en réserve.***

Qui est cette Madame Fuchs ?

Née Meyer Christine en 1883 à Heerdt-Dusseldorf en Allemagne, elle se mariera en 1903 avec Fuchs Joseph, un cultivateur venu de Sundhoffen.

Ensemble, ils exploiteront la boulangerie de Mittlach.

Ils eurent 5 enfants, Joseph en 1905, Clotilde en 1906, Ella en 1909 († en 1926), Claire en 1911 et Hermann en 1912.

Malheureusement, le père décèdera en 1913, à l'âge de 34 ans.

Se trouvant veuve pendant la guerre 14/18 et malgré ses 5 enfants en bas âges, qui ont entre 6 et 13 ans en 1918, elle continuera à produire du pain pour le village et les soldats.

Après la guerre, elle se remariera en 1919 avec un boulanger, Lang Émile, âgé de 30 ans.

En 1920, ils eurent un fils, Léon, qui reprit et agrandira cette boulangerie.

Elle décèdera en 1975, à l'âge de 92 ans.

À Mittlach, elle était très connue sous le surnom « di Créchtine », venant de son prénom Christine.

En août 1918, la farine et le pain seront rationnés : 100 grammes de farine par personne et par semaine, et 200 à 250 grammes de pain par personne et par jour.

Les infractions seront sanctionnées par la suppression de la livraison de la farine. En outre, il est absolument interdit de vendre du pain à un militaire, sous aucun prétexte.

### ***Madame veuve Fuchs, boulangerie à Mittlach***

***J'ai l'honneur de vous adresser, ci-jointe, la liste des habitants de la commune avec les indications de ration.***

***Ration I – forte = 250 grammes de pain***

***Ration II – normale = 200 grammes de pain  
par personne et par jour.***

***J'ai prévu des colonnes pour la quinzaine à partir de lundi prochain, pour que vous puissiez, inscrire le nombre de rations distribuées journallement. Pour la quinzaine suivante, vous voudrez vous-même coller les colonnes des journées.***

***Je vous rappelle à cette occasion qu'il est interdit de dépasser cent grammes de farine par personne et par semaine.***

***Je vous rappelle aussi que toutes infractions à l'arrêté seront sanctionnées par la suppression des livraisons de farine, sans préjudice des peines prévues.***

***Veillez veiller à ce qu'il ne soit donné du pain à aucun militaire, sans aucun prétexte.***

***Pour le Maire, Junod.***

## Bombardements sur le centre du village

Le 27 février 1918, une vingtaine d'obus tombe près de l'école, qui à l'époque se trouvait dans le bâtiment que l'on appelle aujourd'hui l'ancienne école. Heureusement sans faire de blessés, mais les vitres sont brisées et l'on manque de moyens pour les colmater.

*Mittlach, le 27 février 1918*

*J'ai l'honneur de vous rendre compte que le village, au quartier de Schmelz, a été bombardé ce matin. Une vingtaine d'obus de 210 millimètres sont venus tomber autour de l'école. Il n'y a pas d'accident de personne.*

*Les dégâts matériels sont assez importants, les carreaux de l'école et des maisons voisines ont été brisés en grande partie. Je me suis adressé au major de cantonnement, pour avoir de la toile huilée, il m'en a cédé 2 mètres environ, tout ce dont il peut disposer. Vous serait-il possible de me faire obtenir quelques mètres de toile ? À l'instant, le bombardement reprend, il est 19 heures.*

*Junod.*

Un mois plus tard, il refait la même demande.

*J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir me faire avoir une trentaine de mètres de toile huilée pour remplacer les vitres brisées par le dernier bombardement.*

En mars, le bombardement s'intensifie, le centre du village est touché, Junod accuse les militaires qui circulent dans la localité, de ne pas assez se cacher, et ainsi de ne pas tenir compte des consignes de sécurité contre les avions.



(Coll. La Contemporaine - BDIC)

Voici une photo très intéressante, prise au début de la rue Erbersch : les soldats devant une des dernières maisons du village en toit de chaume. À droite la grange et l'étable, au milieu la marcairie, et, d'après Weigel Bruno, cet ensemble appartenait à des fermiers de Metzeral, et était surnommé le « Lehman's Hetla ».

À Mittlach, les abris et caves aménagés en 1915 ne sont plus assez solides pour résister à des obus de gros calibre, il était absolument indispensable d'aménager 2 abris au moins par quartier.

*Mittlach, le 1er mars 1918*

*J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre du 27 février. L'ennemi a recommencé son tir avec du 105 millimètres, jeudi soir à 19 heures. La plupart des obus sont tombés sur la rive droite de la Kolben-Fecht en ne causant que des dégâts dans les prés et la forêt.*

*Vers 3 heures du matin, le tir gagnait d'intensité et une quinzaine de 210 millimètres ont été lancés sur le quartier de Schmelz. Il n'y a pas eu d'accident de personne, mais la maison Klotz (le Valneige) et l'église (actuellement la salle des fêtes) ont été atteintes, et les carreaux du quartier cassés.*

*Je me suis entretenu ce matin avec le major de cantonnement sur différentes questions ayant trait à la circulation trop intense des militaires et à la non-observation des consignes relatives aux avions.*

*Dans le courant de cet entretien, j'ai fait remarquer à cet officier que les abris et caves aménagés par moi-même en 1915, n'étaient plus assez solides pour résister à des obus de gros calibre, et qu'il était absolument indispensable d'aménager 2 abris au moins par quartier capables de résister à un bombardement de gros obus.*

*Dans une région comme la nôtre, où on ne manque ni de bois, ni de pierres, ce serait condamnable si on ne procédait pas aux travaux de protections nécessaires.*

*Le major de cantonnement ne dispose que de peu de moyens. Moi de mon côté, je ne puis m'en charger, en raison de l'importance du travail d'une part, et de mes multiples occupations d'autre part. Or, parmi la population, il n'existe personne ayant la compétence voulue pour diriger les travaux.*

*Il est évident que les travaux pourraient être exécutés par les civils. Il faudrait toutefois, contrairement à ce qui avait été fait en 1915, qu'on rémunère les ouvriers jusque dans une certaine mesure afin de ne pas les priver de la totalité de leur gain journalier. Ensuite, faudrait-il avoir sous la main tous les matériaux nécessaires, soit des rondins de sapin, des supports en fer, des chevrons pour les cadres de portes, du cheddite (un explosif), etc....*

*Je vous serais bien reconnaissant de vouloir me faire savoir ce que vous en pensez.*

*Quant aux mesures à prendre en cas de gaz, j'ai l'honneur de vous rendre compte que n'ayant reçu que 15 appareils Vermorel, (du nom de Victor Vermorel qui inventa ce pulvérisateur en 1880), je ne puis aménager que 15 abris.*

*En conséquence, il me faudrait 30 mètres carrés de rideaux, 15 bidons de peinture, les produits chimiques nécessaires et 15 panneaux « Abri contre les gaz » que vous voudrez bien faire faire par un peintre de la vallée (de la Thur), étant donné que je n'en ai aucun à ma disposition pour les confectionner.*

*Votre tout dévoué, Junod.*

Le 17 juin 1918, un nouveau bombardement touche Mittlach, le centre du village est fortement endommagé. Les vitres encore existantes dans le quartier de la Schmelz sont toutes brisées.

Pas de chance pour l'adjoint au maire Staehly, après l'incendie de son écurie, il avait mis son cheval en pension dans l'écurie de la boulangerie appartenant à la veuve Fuchs, malheureusement cette écurie est touchée à son tour par un obus à gaz.

*Mittlach, le 17 juin 1918*

*J'ai l'honneur de vous rendre compte que le village et ses abords ont subi un bombardement par obus de différents calibres dont une grande quantité par obus suffocants ce matin de 3 heures à 4 heures et demie.*

*J'estime à 1000 obus la quantité de projectiles lancés par les Allemands sur et autour du village. Il n'y a eu ni personnes tuées, ni blessées, les dégâts matériels sont par contre assez conséquents. L'écurie de Madame veuve Fuchs, boulangerie a été fortement endommagée par obus à gaz, le bétail, le cheval de Monsieur Staehly, l'adjoint au maire, qui depuis l'incendie de son écurie a remis son cheval dans cette écurie, et toute la basse-cour, ont été intoxiqués. Une vache, notamment, paraît perdue.*

*J'ai fait au plus vite désinfecter l'écurie, ainsi que tous les trous d'obus se trouvant aux environs immédiats de la localité et entrepris immédiatement les travaux de réparation. Le peu de vitres existant encore aux maisons de Schmelz ont été brisés.  
Junod.*



(Coll. Association d'histoire de Lutterbach)

**De gauche à droite :**

**Assis sur la chaise, Marius Faussié, médecin-chef de l'ambulance alpine de Mittlach du 16 août 1916 au 05 juin 1918.**

**Sur le banc, XX ?**

**Gabriel Jean Gasque, officier gestionnaire de 3e classe, présent à Mittlach du 21 novembre 1915 au 11 novembre 1918.**

**Et avec sa canne, Joseph Staehly, « d'r Waxler Sépi », adjoint au maire de Mittlach pendant la guerre 14/18, âgé de 55 ans sur la photo.**

Le médecin-chef de l'ambulance alpine se porte aux secours d'une blessée civile, et Monsieur le maire la recueille dans sa maison.

*Mittlach, le 20 juin 1918*

*J'ai l'honneur de vous rendre compte que le village vient d'être bombardé. Une centaine d'obus sont de nouveau tombés sur le quartier dit de « Schmelz ».*

*Une femme, Catherine Jaeglé, a été blessée par un éclat à la tête.*

*Le médecin-chef de l'ambulance, en pratiquant les soins, m'a demandé de la mettre dans un endroit moins exposé. Monsieur le maire a bien voulu la prendre dans sa maison.*

*Je ne crois pas qu'il sera nécessaire de l'évacuer plus loin.*

*Votre tout dévoué, Junod.*



(Coll. Pierre GUY)

**Le maire de Mittlach Neff Mathias au centre, en compagnie d'un groupe de soldats.  
La photo a été prise dans sa cour, au fond de l'Erbersch, actuellement au 4, chemin du Koepflé.**

## **Bombardements avec pertes de vaches**

Le 23 juin 1918, un nouveau bombardement sur Mittlach, cette fois-ci c'est le quartier de l'Erbersch qui est fortement touché.

*J'ai l'honneur de vous rendre compte qu'hier à 18 heures, le village a de nouveau été bombardé. Une vingtaine d'obus sont tombés sur Erbersch, au moment où les troupeaux rentraient de pâturage : trois vaches furent tuées, et une génisse blessée.*

*Deux vaches et la génisse appartiennent à M. Mathias Jaeglé Dierstein n° 4.*

**(Jaeglé Mathieu 1865-1930 et Jaeglé Barbe née Dierstein 1861-1936 du n° 4 au Schiessloch)**

*Les deux bêtes ont été enlevées par la boucherie militaire. Mais 62 kilos seulement ont été reconnus propres à la consommation.*

*Je vous serais bien reconnaissant si vous pouviez faire obtenir un secours au sieur Jaeglé qui ne possédait que ces trois bêtes.*

Le 27 juin 1918, Jaeglé Mathieu Dierstein reçut 136,40 francs de la part de la boucherie militaire pour les 62 kg de viande consommables. En outre il a été obligé de vendre la génisse blessée pour 193,60 francs. Pour les peaux des trois bêtes, il reçut 25 francs. Ce qui fait un total de 355 francs. Les deux vaches avaient une valeur marchande de 1500 francs et la génisse 300 francs, ce qui fait 1800 francs.

Jaeglé Mathieu Dierstein a donc perdu 1445 francs. Sachant qu'à l'époque, un bûcheron gagnait environ 4 francs par jour, cela représentait une perte énorme, équivalente à 361 jours, soit un an de travail.

*Quant à l'autre vache appartenant à M. Mathias Neff Brunn n° 7a, elle a été enfouie étant tuberculeuse, suivant les prescriptions réglementaires, ainsi que la peau qui était percée en maints endroits par les éclats. Cette vache était âgée de 5 ans, d'une valeur minimale de 450 francs. Ci-joint un certificat du vétérinaire.*

Quant à Mathias Neff Brunn, il perdit la valeur de 450 francs, équivalent à 112 jours de travail.

Le 5 juillet 1918, le calme n'est pas encore revenu dans le village. Nouveaux bombardements d'une vingtaine d'obus qui tombent sur le centre de Mittlach, aux environs du pont et de l'usine de tissage. Les deux maisons au début de la rue de l'Erbersch, n° 73 et n° 74, sont atteintes, mais les dégâts ne sont pas trop importants.

Junod se plaint auprès de son supérieur de l'installation des postes de commandements dans le village. La sécurité des habitants en dépend.

*J'ai l'honneur de vous informer qu'un P.C. du colonel d'infanterie a été installé à Mittlach et qu'un P.C. d'artillerie va être installé incessamment. Je crois de mon devoir de vous signaler pour la sécurité des habitants d'une part et celle des P.C. d'autre part, qui dans leurs emplacements habituels – camp Lemayeur et Gibrat – n'ont jamais été bombardés.*

*(Le camp Lemayeur était situé au-dessus du cimetière National du Chêne Millet, et le camp Gibrat tout à côté vers Metzeral et le camp Dubarle.)*

*À la suite des nombreux coups de main (les bombardements) qui se font depuis quelque temps dans le secteur, l'ennemi ne tardera pas à être au courant de la présence des deux P.C. à Mittlach et n'hésitera pas à bombarder le village.*

*S'il s'agissait d'une installation provisoire ou si on manquait d'emplacements, je ne vous aurais pas parlé de cette question, mais sachant que Lemayeur et Gibrat sont d'excellents P.C., avec de bons beaux abris, etc., je me suis permis de vous signaler ce fait.*

#### Sources :

- Les pelures, archives municipales de Mittlach (1916/1918).
- Le livre des familles de Mittlach en français.
- Le livre des familles de Mittlach en allemand. (Léo Bongartz, 1912).
- Collection privée de Neff Madeleine (1909/2006).
- Collection privée d'Odette Sichler (1926) (Immer-Klein).
- La Contemporaine (BDIC).
- Association d'histoire de Lutterbach.
- Collection privée de Pierre Guy.
- Collection privée de Jaeglé Rémy.

# État-Civil

## Naissances

**Emy HUBER**, née le 11 avril 2020  
Fille de Dominique HUBER et Danielle LANG  
domiciliés 2, chemin du Capitaine Dubarle

**Elsie SUEUR**, née le 25 juin 2020  
Fille de Aurélie SUEUR  
domiciliée 2, impasse du Kiwi

**Charlotte BARTH**, née le 27 juillet 2020  
Fille de Frédéric BARTH et Célia SCHUBNEL  
domiciliés 4, rue Erbersch

**Basile HAUDY**, né le 07 octobre 2020  
Fils de Anthony HAUDY et Julie KEMPF  
domiciliés 12, rue Erbersch

**Olivia BARRÉ**, née le 08 octobre 2020  
Fille de Cédric BARRÉ et Anaïs CHAPELAIN  
domiciliés 12, impasse des Bûcherons

**Charlie MARTIN**, né le 12 novembre 2020  
Fils de Rémi MARTIN et Marie GENIN  
domiciliés 1, chemin de la Hundsmis



**Emy Hueber**



**Elsie Sueur**



**Charlotte Barth**



**Basile Haudy**



**Olivia Barré**



**Charlie Martin**

*Bienvenue à Emy, Elsie, Charlotte, Basile, Olivia et Charlie*



# État-Civil

## Décès

### **Le 10 mars 2020 est décédé, à Colmar, Monsieur Michel Meyer**

C'est avec émotion que la population de Mittlach a appris le décès de Michel Meyer, le 10 mars 2020, au centre départemental de repos et de soins à Colmar.

Né le 5 février 1940 à Wintzenheim, au foyer des époux Ernest Meyer et Marguerite Jaegy, il était le cinquième d'une fratrie de sept garçons. Sa particularité a été d'avoir eu un frère jumeau, qu'il n'a malheureusement pas pu connaître dans cette vie terrestre.

Le 29 septembre 1964 il a épousé Francine Haenn, originaire de Guebenschwihr. De cet amour est née une fille unique, Patricia. Grâce à elle, il a eu la joie de devenir le grand-père de Sophie et de Nirina et l'arrière-grand-père de Jao. Ils ont été tous les trois ses rayons de soleil. Michel a également été choisi à plusieurs reprises pour devenir parrain.

Sa scolarité, il l'a passée au collège Saint-André de Colmar, puis il est parti en Corrèze afin d'étudier la sylviculture au lycée forestier de Meymac.

Pépiniériste paysagiste à son compte, il avait appris à parler le portugais pour pouvoir échanger avec une dizaine de ses ouvriers.

On se souvient de lui et de ses précieux conseils pour le choix du plus beau sapin de Noël et de ses apparitions éclairées au magasin Coop que tenait son épouse à Mittlach.

Son travail était son loisir et il affectionnait de rencontrer ses amis dans les endroits propices à la convivialité.

L'Autriche était sa seconde patrie. Il aimait y pratiquer sa passion, skier, et surtout partager ces moments avec sa fille Patricia.

Si quelque chose le caractérisait bien également, c'était son pas de danse. L'excellent cavalier qu'il était, faisait tourner la tête à bon nombre de femmes, qui, au bal de carnaval, pouvaient se battre pour obtenir une danse avec lui. La légende raconte que, pour souffler un peu, il allait de temps en temps se cacher. Le défunt affectionnait particulièrement la volksmusik et les musiques alsaciennes. Et on osera dire, que chaque année, entre Noël et Nouvel an, il regardait inlassablement et avec passion les films de « Sissi ».

Michel Meyer s'en est allé rejoindre ses parents et tous ses frères, et un dernier hommage lui a été rendu le 16 mars, en la salle omni culte de Munster, en présence de sa famille et de ses amis.

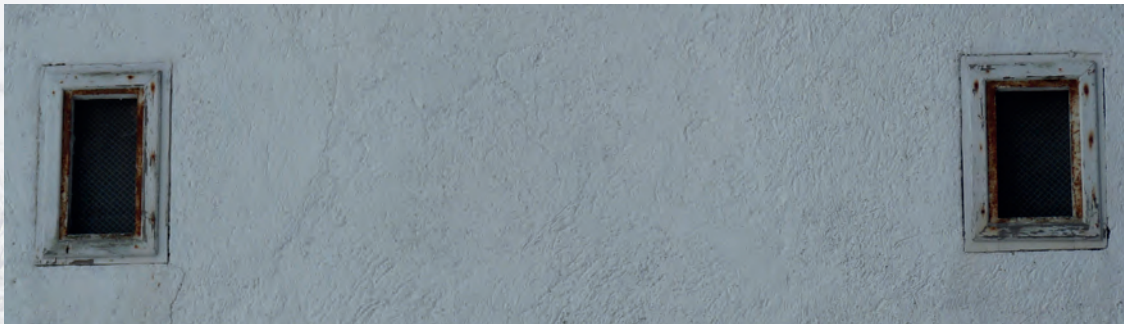
***A son épouse et sa famille qui pleurent un être cher, nous présentons nos sincères condoléances.***

# Énigme

## Jeu concours n° 7 :

Où se situe ce curieux bâtiment ?

À vous de jouer !



Merci de déposer vos réponses sur papier libre, avec votre nom et votre adresse, au secrétariat de la mairie, **pour le 1er mai 2021 au plus tard.**

Un tirage au sort parmi les bonnes réponses aura lieu, et le ou la gagnante se verra remettre un **panier garni d'une valeur de 30,00 €.**

## Réponse du jeu concours n° 6 :

**(Bulletin municipal du 2e semestre 2019)**

L'inscription "Schulschàngi's Kepfla" est visible sur une ancienne marcurie transformée en résidence secondaire, située sur les hauteurs de Mittlach, au lieu-dit **Koepflé.**

Un tirage au sort a eu lieu parmi les bonnes réponses enregistrées en mairie, et le gagnant est Mr Rémi MARTIN, domicilié 1, chemin de la Hundsmis, qui s'est vu remettre **un panier garni d'une valeur de 30 €.**

Bravo à lui !



# Communications diverses

## Opération Rivières Propres

L'opération « Haut-Rhin Propre » initiée par le Conseil Départemental et le Ministère de l'Environnement, est devenue une tradition dont le succès ne s'est pas démenti année après année jusqu'en 2019, cause crise sanitaire.

René Schönhammer, membre de l'association des Pêcheurs de Mittlach et de l'association APPEL (Association Pour la Protection de l'Environnement Local), prend déjà en charge cette journée citoyenne depuis plusieurs années et a à cœur le projet de créer une journée citoyenne « Rivières Propres » pour Mittlach et pas seulement.

Le but étant de procéder à un nettoyage collectif annuel dans notre vallée en fin de saison estivale, de nos rivières depuis les lacs jusqu'à Turckheim, en partenariat avec les autres associations de pêche et de pouvoir le réaliser en synergie avec nos forces locales telles que les Brigades Vertes, le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, des fédérations diverses et autres associations liées à l'environnement.

L'hyperconsommation, le gaspillage et le manque de savoir-être de certains font que des emballages et objets divers se retrouvent dans nos paysages. Contribuer à la préservation de nos cadres de vie pérennise notre faune et notre flore tout en participant au maintien de la qualité des eaux.

Ce projet porteur se fera sous l'égide de l'association des Pêcheurs de Mittlach, sous la présidence de Philippe Stapfer, et a été validé lors de la dernière assemblée générale. René Schönhammer prendra en charge le dossier et fera les démarches nécessaires auprès des différents organismes pour le lancement de cette initiative 2021/2022. Vous pouvez déjà dans un premier temps apporter votre soutien, ne serait-ce que par des échanges d'idées, de suggestions ou de recommandations (communication, prévention).



**Coordonnées :**

**René Schönhammer**

**Portable 06 74 01 88 17**

**Mail [renala800@hotmail.fr](mailto:renala800@hotmail.fr)**

**Facebook Renala Vom Mettlà**

# Communications diverses

## Collecte des ordures ménagères

Nous constatons malheureusement qu'un certain nombre de poubelles affectées à la collecte des ordures ménagères demeurent placées en permanence sur la voie publique. Nous vous informons qu'en référence à l'arrêté préfectoral n° 79/579 du 2 juillet 1979, mis à jour le 21/01/2004, portant Règlement Sanitaire Départemental, **les poubelles ne peuvent être déposées sur le domaine public par les utilisateurs que la veille au soir du jour de la vidange.**

**En outre, elles doivent être impérativement enlevées le jour de la collecte, après le passage de la benne collectrice.**

**Les administrés concernés sont priés de respecter les présentes dispositions en retirant leur poubelle de la voie publique.**

## Limitation de la vitesse à 30 km/h

Par délibération du 3 décembre 2020, le conseil municipal a décidé, avec 8 voix pour et 2 contre, de limiter la vitesse à 30 km/h dans toute l'agglomération de la commune.

Cette décision a été motivée en raison de la configuration de certaines rues, de l'absence de visibilité à certains endroits et de l'absence de trottoirs pour les piétons.

Elle fait également suite à de nombreuses plaintes de riverains, dénonçant le comportement dangereux de certains conducteurs.

## Les nouveaux arrivants

**14 personnes se sont installées en 2020 dans notre commune, nous vous les présentons ci-après :**

RITZENTHALER Magali et ORY Camille, au 7 Chemin des Truites

KOS François et son épouse née ROTTNER Isabelle, au 1 Chemin des Truites

CHORA Lionel et son épouse née BACH Laetitia, ainsi que leurs enfants Lena et Leandro, au 1 Rue Erbersch

SPENLÉ Alexia, au 9 Chemin des Noisetiers

BOSSERT Christian, au 11 Rue Raymond Poincaré

ZIRGEL Christophe et WERNICKE Sabrina, ainsi que leurs enfants Anaïs et Alexis, au 1 Rue Raymond Poincaré

## Rappel des horaires d'ouverture de la mairie et de la bibliothèque

### Secrétariat de mairie

**Lundi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00**

**Mardi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00**

**Mercredi fermé**

**Jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00**

**Vendredi de 8h30 à 12h00**

### Bibliothèque Municipale

**Mardi de 16h00 à 18h00**

**Vendredi de 15h30 à 18h00**

# Communications diverses

## Lancement de l'opération « Je consomme local »

Dans la continuité de l'opération de soutien aux acteurs touristiques « J'aime la Vallée de Munster », la Communauté de Communes de la Vallée de Munster et ses 16 communes membres, en partenariat avec l'Association des commerçants Grego et l'Office de Tourisme de la Vallée de Munster, initient une nouvelle opération visant cette fois à soutenir les acteurs économiques et le commerce local de la Vallée de Munster durement touchés par la crise sanitaire du COVID 19.

Intitulée « Je consomme local », cette opération encourage les habitants à privilégier les commerces de proximité de la vallée pour leurs achats mais également pour leurs loisirs ou leur équipement.

### L'opération « Je consomme local » : un chèque d'une valeur de 20 € au prix de 15 € !

Faites-vous plaisir en achetant local ! Le chèque "je consomme local" vous permet de bénéficier de **25% de remise** sur vos achats de proximité.

**Acheté 15 €**, ce chèque permettra de faire **un achat de 20 €** chez tous les partenaires de l'opération identifiables par un panonceau fourni par la CCVM.

Les 5 € sont offerts par la CCVM et les communes membres.

### Où acheter les chèques « Je consomme local » ?

6 600 chèques sont disponibles à la vente à l'Office de Tourisme ainsi qu'au bureau de l'association de commerçants Grego et seront valables **jusqu'au 15 juillet 2021**.

*L'Office de Tourisme est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 13h et de 14h à 17h. Le bureau de l'association Grego est ouvert exceptionnellement les mardis de 8h30 à 14h et mercredis de 11h à 15h.*

### 157 000 € injectés dans l'économie locale

L'opération « Je consomme local » représente un investissement de 33 000 €, engagés par la Communauté de Communes et ses 16 communes membres.

Avec les deux opérations économiques initiées (« J'aime la Vallée de Munster » et « Je consomme local »), ce sont en tout 157 000 € qui seront réinjectés dans l'économie locale du territoire.

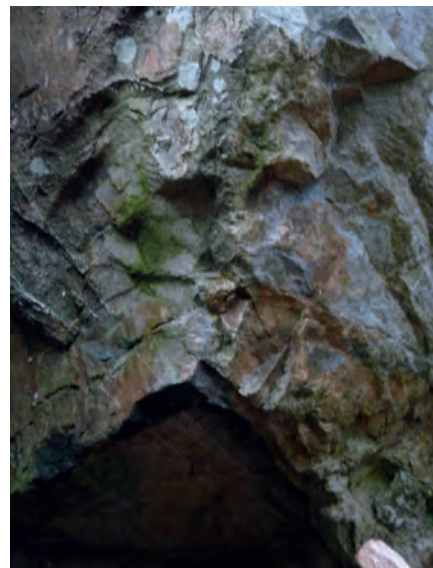
### Utilisation des chèques « je consomme local »

Les chèques « je consomme local » sont échangeables auprès des commerçants adhérents-partenaires à GREGO. La liste est disponible sur le site internet : <http://munster-commerce-artisanat.com>

Les grandes surfaces sont exclues du dispositif.

## *Photos insolites*

Pour le plaisir des yeux, voici une sélection de photos insolites, prises par René Schönhammer dans notre environnement proche....



# *Les grands anniversaires de l'année 2021*

*(80 ans et plus)*

- 95 ans – Mme GORGUET née JA EGLÉ Hélène, le 24.12.1926
- 94 ans – Mme BECKER née BATO Mathilde, le 16.05.1927
- 93 ans – Mme HAEUSSLER née JA EGLÉ Marie Adèle, le 27.11.1928
- 90 ans – Mme JA EGLÉ née NEFF Hélène, le 29.05.1931
- 88 ans – M. STAPFER Roger, le 05.07.1933
- 88 ans – Mme BATO née JA EGLÉ Marie Thérèse, le 22.10.1933
- 88 ans – M. BATO Henri, le 18.12.1933
- 87 ans – Mme JA EGLÉ née AUER Marie Bernadette, le 25.02.1934
- 87 ans – M. SCHWARTZ Pierre, le 18.03.1934
- 87 ans – M. JA EGLÉ Maurice, le 05.05.1934
- 86 ans – Mme BRUNN née JA EGLÉ Marguerite, le 07.03.1935
- 86 ans – Mme LAMBERGER née BATO Thérèse, le 30.09.1935
- 85 ans – Mme HEILMANN née PFIRSCH Sonya, le 29.06.1936
- 85 ans – Mme BATO née JA EGLÉ Antoinette, le 29.12.1936
- 84 ans – M. MAURER Frédéric, le 25.07.1937
- 83 ans – M. JA EGLÉ Hubert, le 27.02.1938
- 83 ans – M. RIMBACH Horst, le 18.07.1938
- 83 ans – M. ERNEST Jacques, le 18.10.1938
- 81 ans – Mme MAURER née AUER Nicole, 18.01.1940

*A toutes et à tous nous présentons nos meilleurs vœux  
de bonheur et de santé*

